

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

L'écho des Crêts

Octobre 2021

HAMEAUX
BRÈVE HISTOIRE

ENVIRONNEMENT
ENTRETIEN & NETTOYAGE AU PROGRAMME

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU
CENTRE BOURG**
LA RUE DES ÉCOLES

LES ESTIVALES 2021 !
FRANC SUCCÈS....

#17

EDITO 3

AGENDA 4

CULTURE & PATRIMOINE 4-7



ENVIRONNEMENT 8-11



VIE LOCALE 12-25



INFOS MUNICIPALES 26-31



RÉPERTOIRE 32



NAISSANCES

08/06/2021	SAO PEDRO Lionel, Antoine
12/07/2021	FOURNIER Katell, Juju
29/07/2021	BIEZ Zoé, Véronique
31/08/2021	BOUSSEYROUX Timothé Pierre-Loup Patrick

DÉCÈS

04/05/2021	GAUDIN Françoise, Pierrette épouse MIAZZOLO
14/05/2021	REYMOND-LARUINA Pierre, Joseph, Armand
23/05/2021	CIAMPO Kévin, Wendy, Armand
04/07/2021	BOIS-GROSSIANT Yvonne ép. REYMOND-LARUINA
16/07/2021	VOLPI Yves, Raymond
06/08/2021	BLANC-COQUAND Gilles, Jean-Paul, Edmond
11/08/2021	BATTARD Denise, Andrée épouse JOLLY
24/08/2021	CHIARAMONTE Rosaria épouse GINEVRA
06/09/2021	VOLPI née RUBIO Tomasa
16/09/2021	DUPELOUX-DESGRANGES Maurice
17/09/2021	MACIAN née DALBAN-MOREYNAS Noëlle

MARIAGE

26/06/2021	PASSAQUAY Muriel et ALVAREZ Romain, Bruno
24/07/2021	MAUZON Sindy, Natacha et MONIER Marcel
07/08/2021	MICHON Christelle et BEROUD-COMTE Denis
21/08/2021	PECHEUX Mathilde, et LELIEVRE Rodolphe
28/08/2021	DESFOSES Angélique et BLANC Benjamin

PARRAINAGE CIVIL

15/05/2021	BIANCHI Teddy, Claude, Laurent
04/09/2021	VITALE Giuliana

LA COMMUNE SE MODERNISE POUR FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION LÉGALE

Depuis de nombreuses années, une multitude d'informations à mettre à disposition du public tapissaient les murs du hall d'accueil de la mairie. Afin de faciliter l'accès à l'information légale, la municipalité a fait l'acquisition d'un panneau d'affichage digital pour assurer la continuité du service public.



Facile à mettre à jour pour les agents, pratique d'utilisation grâce à son écran tactile, à la portée de tous, il rassemble les informations légales. En appuyant sur l'écran, l'utilisateur fait apparaître le pavé qui permet de choisir les documents.

Les personnes à mobilité réduite accèdent également à l'intégralité du contenu puisqu'un accès PMR permet de descendre les touches qui viennent se positionner en bas de l'écran. La mise en veille permet également de faire défiler les événements organisés par la commune. Avec ce passage au numérique, le hall est désormais accueillant et aéré.



CRÈTS EN BELLEDONNE

N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL
 Rédactrice en chef : Agnès Darbon
 Directeur de la publication : Youcef Tabet
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr
 Impression : Imprimerie Au Bristol 73490 La Ravoire
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr
 Mail : lechodescrets@gmail.com

EDITO

Le printemps maussade, l'été qui se termine sans avoir réellement commencé, n'ont pas entamé la détermination de l'équipe municipale ! Les élus, les agents, les entreprises choisies, tous ont œuvrés pour que les projets de travaux décidés sur l'exercice soient réalisés dans les temps impartis.

Certains et non des moindres ne pouvaient être réalisés que pendant le temps des vacances scolaires.

Parmi les plus importants : L'aire de jeux du square de Champ Sappey, l'aménagement du rond-point de Champ Sappey, le city stade et l'aire de CrossFit, la rénovation de l'école maternelle, l'aménagement de la rue des écoles, le chemin de Marabet, enfouissement de l'éclairage public aux Fontaines, sont terminés.

En cours, le clouage de la route des Teppes, la réfection de la route de Freydure, le pont du Frêne et cet automne le parking de la Fontaine au centre bourg.

Cette période très humide nous a imposé un gros travail de fauchage pour résister à une repousse herbeuse importante ! Un grand merci à nos agents qui n'ont pas ménagés leurs efforts, en particulier sur la réfection de l'école maternelle mais plus généralement sur l'ensemble de la commune, pour maintenir un cadre de vie agréable.

Parallèlement, les festivités ont pu se réaliser, parfois en décalage pour le feu d'artifice. Le tour des hameaux a remporté un vif succès avec plus de 600 participants ! Merci aux organisateurs, aux habitants des hameaux qui nous ont accueilli, aux groupes musicaux. Moments de rencontres, de retrouvailles, de découvertes, de dégustations particulières, un moment de bonheur !

Déjà nos réflexions se projettent sur 2022 : l'aménagement du centre Bourg et à plus long terme la médiathèque, la salle des fêtes, les sites hauts.

Nous allons entrer dans la phase préparatoire du budget 2022 dans lequel ne seront inscrits que les travaux supportables par notre capacité d'investissement. Nous portons une attention particulière à la préservation de notre santé financière.

En opposition à cet élan de dynamisme, à ce désir d'avancer pour le bien de tous, trop d'incivilités ternissent le quotidien de nos agents, l'image de notre village et sont d'un coût non négligeable ! Nous sommes conduits à prendre des mesures, parmi celles-ci la prise de fonction d'un policier municipal dès le début de l'année 2022.

Un grand merci à tous les présidents d'association qui compte tenu du contexte covid se mobilisent, trouvent des solutions pour proposer du sport, de la culture, du loisir.

Merci à toutes et tous pour votre engagement au service des habitants, et du cadre de vie dans notre commune.

Nous terminons cet édito par une pensée émue. De fervents acteurs et figures locales de notre quotidien nous ont quitté entre mars et septembre de cette année. Ces personnes ont œuvré et donné beaucoup de leur temps pour le développement social, patrimonial et structural de notre commune, et en ce sens ce numéro du journal municipal (créé par Noëlle MACIAN) retrace leur histoire et leur engagement.

Tout le Conseil Municipal a une pensée sincère et amicale pour tous les proches de Noëlle, Marcel et Maurice.

Bien cordialement.



Pierre Lambert
Adjoint au maire

Youcef Tabet
Maire



- SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES - D'autres surprises sont en cours de préparation

OCTOBRE

DIMANCHE 24

Repas des anciens

DÉCEMBRE

VENREDI 3

Téléthon au boulodrome



SAMEDI 04

Marché festif hivernal sur la place de la Mairie

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

En soirée, spectacle de danse (salle des fêtes de Saint pierre d'Allevard)

DIMANCHE 12

Marché de Noël, toute la journée, (Halle de l'Aire du Lac de Morêt-de-Mailles)

SAMEDI 18

Concert de Noël à l'église de Saint Pierre d'Allevard

JANVIER

VENREDI 14

19h, Vœux du Maire (salle des fêtes de Saint pierre d'Allevard)



L'ÉCHAPPÉE BELLE

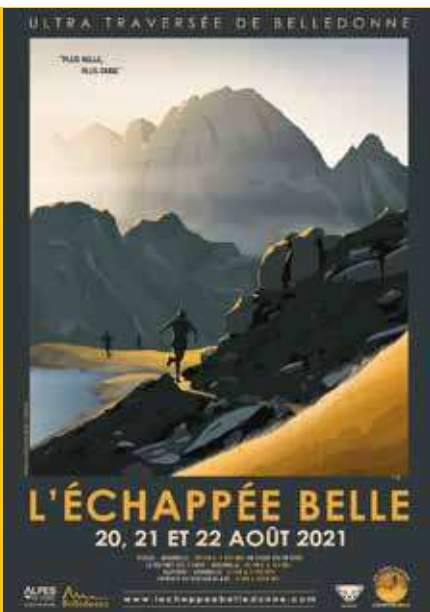
Le week-end du 20 au 22 août 2021 s'est déroulée l'Echappée Belle. Il s'agit d'une épreuve de trail (course à pied en montagne) qui comporte 3 parcours au départ respectivement de Vizille (pour 149 km et 11 000 m de dénivelée positive), de Fond de France (pour 87 km et 6000 m de dénivelée positive) et Allevard (pour 62 km et 4700 m de dénivelée positive). Tous ces parcours aboutissent à Aiguebelle, en Savoie, dans la vallée de la Maurienne, au nord du massif de Belledonne.

Cette année, un 4ème et nouveau parcours a été créé : l'ascension du Rocher Blanc en aller-retour depuis Fond de France (21 km et 2000 m de dénivelée positive).

Son succès, grandissant, lui permet d'attirer certaines années des «pointures» du trail, tel François D'HAENE en 2019. Cependant, elle reste très attachée au massif qu'elle traverse du sud au nord, le massif de Belledonne, et les coureurs y participent également en nombre (environ 500 participants par parcours).

CETTE COURSE, RÉPUTÉE COMME L'UNE DES PLUS DIFFICILES DE SA CATÉGORIE EN FRANCE, A LA PARTICULARITÉ DE RASSEMBLER DES COUREURS DE PLUS DE 20 NATIONALITÉS DIFFÉRENTES.

ELLE S'APPUIE ÉGALEMENT SUR 600 BÉNÉVOLES INDISPENSABLES AU DÉROULEMENT DE CET ÉVÈNEMENT.



Pour les coureurs, la course présente un attrait tout particulier, et l'expérience d'apercevoir le lever du soleil sur les sommets environnants après une nuit complète à évoluer à la lueur de la lampe frontale reste un moment inoubliable dans l'esprit des participants.

Chaque année, plusieurs coureurs représentent le club local «Bel'donne running» sur la course. Cette année n'a pas fait exception. Plusieurs adhérents étaient présents sur les différents parcours, en tant que coureurs, bénévoles et bien sûr en tant que supporters.

L'an prochain, se déroulera, déjà, la dixième édition et nous espérons qu'elle perdurera encore longtemps !





COUP DE PROJECTEUR

BEL'DONNE RUNNING

En août 2013, sous l'impulsion de deux passionnés de sport, Youcef TABET et Soidri BASTOINI, l'association Bel'Donne Running voyait le jour. En créant cette association, leur ambition commune était de regrouper, au sein d'un même club, les pratiquants de courses à pied du Pays d'Allevard et de ses environs.

La situation géographique exceptionnelle du Pays d'Allevard, au pied du massif de Belledonne, oriente très rapidement le club vers une pratique de la course à pied en nature : sur chemins, sur sentiers, en forêt, en montagne... Cette orientation va de pair avec le développement et l'engouement pour le « trail », la course à pied sur sentiers de montagne.

Dès la première année, une quarantaine de coureurs rejoignent le club. Très rapidement, l'esprit convivial des rassemblements, la variété des parcours empruntés, et le plaisir de courir en groupe font des émules.

La section marche de Bel'donne Running a été ouverte en 2015 sous la présidence de Bernard THIMON. D'année en année elle compte de plus en plus de joyeux participants.

Chaque samedi matin, nous partons du stade de Saint Pierre d'Allevard, et parfois d'un peu plus loin, pour une marche sportive ou un trail de 6 à 20 km, alliant paysages, dénivelés et bonne humeur. Dans la semaine, le club propose des



activités de PPG (Préparation Physique Générale), de course intensive (fractionné) et des sorties en fin de journée (5 à 8 km).

Quelquefois dans l'année, nous proposons pour ceux qui en ont envie des randonnées à la journée pour mieux profiter de petits lacs de montagne ou autres merveilles de la nature.

Aujourd'hui, Bel'Donne Running regroupe plus d'une centaine de marcheurs et coureurs de tous niveaux. Les propositions de sorties sont organisées par activité et groupe

de niveau (marche active, trail découverte, trail intermédiaire, trail confirmé, trail expert). Une fois les affinités révélées entre adhérents, il n'est pas rare de voir s'organiser des sorties hors club pour d'autres activités (VTT, ski de randonnée, raquettes, etc.).

Aucun niveau n'est figé, et chacun est libre de passer d'un niveau à l'autre en fonction de son état physique, de sa forme du moment ou de sa progression. En cas de regroupement de niveau (peu de participants), des pauses sont faites tout au long des parcours afin de s'adapter au rythme de chacun.

Sortie raquette



Cascade d'Alloix



Président actuel :

Olivier RENAUDET

Pour plus de renseignements,
venez visiter notre site !

www.beldonne-running.fr

et prenez contact avec nous.



BRÈVE HISTOIRE DES HAMEAUX DE SAINT-PIERRE-D'ALLEVARD

Pour sa 16^e édition (et ses trente ans), le Tour des hameaux a innové, avec deux parcours allant jusqu'au lac des Fontaines.

Créé en 1991, il rappelle que la « montagne de Saint-Pierre » est habitée depuis des temps immémoriaux et continue à rester bien vivante !

Une vingtaine de hameaux, dont treize ont été traversés le 5 septembre dernier, s'étalent essentiellement entre 520 et 1000 mètres d'altitude sur les versants bien exposés de Belledonne situés à l'est et au sud de la commune. Certains ont probablement été habités bien avant l'implantation du prieuré au XI^e siècle. En revanche les pentes de Bramefarine, étant plus difficiles d'accès et plus sèches, n'ont, malgré leur bonne exposition, jamais été très peuplés.

À l'écart du grand axe de communication qu'est la vallée de l'Isère, le fond

de la vallée d'Allevard, reculé et marécageux, a été plus tardivement peuplé que le Grésivaudan. Dans les périodes troublées entre la fin de l'Empire romain et l'an mil, les premiers habitants, fuyant peut-être les incursions des Lombards, des Burgondes ou des Sarrasins, ont remonté les gorges ou sont arrivés par les hauteurs, donc, pour certains, par Theys et le col du Barioz, et s'installent d'abord sur la pente exposée au soleil levant (le Charpieux, Le Levet, Montrenard) puis sur les Anvers, sur le versant droit du Salin : La Cassey, Le Feyjoux, Montgoutoux.

UNE EXISTENCE ATTESTÉE EN 1339

Dans un document en latin établi en 1339, quand Humbert II, très endetté, envisageait de vendre le Dauphiné, sont cités dix-sept noms de « villas » (fermes) de la « parrochia Sancti Petri de Allavardo » (paroisse Saint-Pierre-d'Allevard). Certains ne semblent pas correspondre à des lieux actuellement habités, comme Perveracum, Rupem (en latin : paroi rocheuse), Boczutum,

Francisios, mais peuvent se retrouver dans des noms de familles locales, comme Raffinos (il y avait des Raffin à Saint-Pierre, au Feyjoux et à Montrenard en 1800, il y en a encore aujourd'hui dans la région).

Cependant les autres sont facilement reconnaissables :

Coteleros, c'est Les Cotériaux ; **Channinos**, Le Chagnier ; **Mongontondum**, Montgoutoux (écrit Montgoûtou par Olivier Billaz en 1907).

La racine *charp* peut aussi bien évoquer l'action d'écharper que le métier de charpentier (du latin *carpentus*, char). Cela pourrait expliquer l'étymologie naïve, affirmant que jadis on construisait au Charpieux des chars pour les processions, donc des chars « pieux ».

Lo Feugerium, c'est Le Feyjoux, bâti sur fay, nom local du hêtre, du latin *fagus*. -joux peut être une contraction de *juria*, « forêt », Feyjoux signifierait simplement : bois de hêtres. Mais on a aussi vu en -joux une altération de *Jove* (Jupiter), d'où « le hêtre de Jupiter », éventuel lieu de culte à l'époque



gallo-romaine, avant la christianisation de la région au VIII^e siècle...

Plus historique : durant la Grande Peste, au milieu du XV^e siècle, ce hameau, qui comptait 22 feux (soit 60 à 120 personnes) perdit tous ses habitants sauf les « maisons » Charrière et Bourne. Il y a toujours des Bourne, en particulier au Voley.

Renguisios (Le Rigard ?) est probablement lié au nom d'une famille, les Renguisii. On peut rapprocher reng du germanique hring (cf. all. et angl. Ring), cercle, ou du verbe rengueler qui, en ancien français, veut dire labourer, semer. Les Rigard seraient donc, à l'origine, des laboureurs ?

Montem Reynardum, c'est Montreynard, encore écrit Monreynard en 1800. Mont implique que l'habitation est construite sur une butte, Reynard est un nom propre d'origine francique (Reginhart), même si l'étymologie populaire évoquait une « montagne des renards ». Rappelons que, dans le célèbre Roman de Renart, Renart est un nom propre, celui du goupil, comme Ysengrin est celui du loup.

Le document de 1339 cite enfin **Sailias** (Sailles, écrit tantôt Saille, tantôt Les Sailles en 1800), qui vient peut-être de salix, le saule, et un seul hameau sur Bramefarine, au sol plus ingrat et où l'eau est plus rare : Agardos (Les Hagards).

Il cite aussi La Roche et Le Chaboud, mais dans la catégorie des maisons fortes, pas des hameaux.

LES AUTRES IMPLANTATIONS ? BERCEAUX DE FAMILLES ENCORE PRÉSENTES DANS LA RÉGION !

Dans cette liste établie au XIV^e siècle il manque des hameaux, implantés probablement plus récemment :

Le Levet, au nom lié à son exposition plein est ? ou à la famille du même nom ? Une famille Levet, composée de huit personnes y habitait en 1800. Valérie Brunet-Manquat, née Levet, y habitait jusqu'à son décès.

Le Bérout, probablement lié au nom de la famille Bérout. Un Jacques Bérout-Comte y vivait en 1800, avec sa femme et ses six enfants. Il y a encore des Bérout-Comte dans la commune.

Le Guillon, certainement lié au nom de la famille Guillon dont des membres habitent encore ce hameau. Guillon, comme Guillaume ou Guillot, est un nom d'origine germanique.

Quant au **Carignon** (écrit Carrignon en 1800), la tradition rapporte que le hameau se situait auparavant au niveau du Crêt du Buissonnet (actuel carrefour entre les routes de Montgoutoux et du Chagnier). À cause d'une épidémie de peste, il aurait été déplacé dans la gorge du ruisseau du Carignon afin d'être moins exposé aux vents mauvais porteurs des « miasmes » (auxquels on attribuait les maladies infectieuses et les épidémies avant la découverte des microbes par Pasteur). Le hameau tirerait son nom actuel de l'un de ses habitants, Claude Carrignon (avec deux r) qui y vi-

vait au XVIII^e siècle. Le nom du ruisseau relève de l'onomatopée, évoquant le bruit de clarines qu'il fait...

Manquent aussi **Le Barbas** (nom de famille encore bien attesté), **Les Amicons**, **L'Échat**. Ce dernier lieu n'est pas cité dans le recensement de 1800, il n'était pas encore habité à l'époque.

L'ÉVOLUTION DES HAMEAUX JUSQU'À AUJOURD'HUI.

Le recensement de 1800 — réalisé le 26 prairial de l'an VIII — fait état de 311 familles, réparties pour 1/3 dans le bourg et le reste dans une vingtaine de hameaux, dont 12 % ont une veuve pour chef de famille.

Les recensements suivants montrent que la population augmente régulièrement jusqu'en 1886, puis décroît sensiblement jusque dans les années 1950.

Si elle remonte ensuite, c'est la population du bourg, alors en plein essor industriel, qui croît fortement, inversant la proportion avec les hameaux, qui déclinent dans le dernier quart du XX^e siècle : ils perdent progressivement leurs écoles et leurs lieux de convivialité, comme les cafés, à Montgoutoux et La Cassey.

Autrefois, chaque versant avait son école, mais celle du Carignon, qui a été désaffectée en 1966 et les trois du Levet dont la plus récente construite en 1953/1954 a été utilisée jusqu'en 1986, sont devenues des maisons d'habitation...

Les pratiques agricoles ont changé aussi : les cultures vivrières ont quasiment disparu. Seul l'élevage a résisté, les agriculteurs ayant diversifié et valorisé leur production, ou en ayant créé de nouvelles, produisant du foie gras, du miel...

Mais la forêt occupe maintenant des espaces encore fauchés ou cultivés il y a quarante ans et continue d'avancer...

Cependant les hameaux ne sont pas habités que par des familles historiques. La pression immobilière et la pollution dans la vallée, le ramassage scolaire, Internet et le télétravail — et maintenant la pandémie — les rendent attractifs pour les jeunes générations, qui viennent s'y installer et maintiennent leur vitalité.

Anne-Marie Hermann et Huguette Dupe-loux-Desgranges (du Charpieux) pour Au Travers du Temps

Archives utilisées : Petite histoire du Pays d'Allevar, Victor Bellin, 1960, rééd. 1980 ; En Allevar, Olivier Billaz, 1907 ; Dénombrement du 26 prairial VIII.





ACCA (ASSOCIATIONS DE COMMUNALES DE CHASSE AGRÉÉE)

Alors qu'une nouvelle saison de chasse vient de débuter, nous vous présentons ci-dessous les deux ACCA de la Commune de Crêts en Belledonne.

Ces deux associations sont régies par le droit commun des associations (loi 1901) ainsi que par les dispositions spéciales des lois Verdeille et des textes réglementaires du code de l'environnement. Ces deux associations assument à ce titre une mission de service public et sont soumises à la tutelle administrative du Préfet de l'Isère. Les missions de service public qui incombent aux ACCA sont nombreuses. La plus importante est sans nul doute de favoriser sur notre territoire, et donc celui de la commune, le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique et d'assurer la régulation des animaux nuisibles, en harmonie avec le milieu naturel.

ACCA DE SAINT PIERRE D'ALLEVARD

121 membres / Président : REYMOND LARUINA Pierre

Vice-Président : CHELLOUG David

Trésorier : CARRE Frédéric / Secrétaire : VIAL Max

Administrateur : ODDOS Florian, GIRERD Jean-Michel, PA-FUNDI Florian, MARTIN Michel, RAYMOND Jean-Paul

La chasse est autorisée ; le lundi suivant l'ouverture de la chasse (lundi 13 sept.), mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Certains chasseurs pratiquant la chasse à l'arc sont autorisés à chasser le lundi et mercredi. Le vendredi n'est pas chassé

ACCA DE MORETEL DE MAILLE

45 membres / Président : DINCULESCU Daniel

Vice-Président : COTTE Hubert

Trésorier : ANDRU David / Secrétaire : LAIGROZ Cécile

Administrateur : BOURNE Benjamin, BEROUD COMPTE Alain, GIRERD Michel, CARRON Bernard, LETEY Fernand

La chasse est autorisée ; le lundi suivant l'ouverture de la chasse (lundi 13 sep.), mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Le vendredi n'est pas chassé

Le conseil d'administration de chaque ACCA est composé de neuf membres renouvelables tous les 3 ans.

LE GIBIER

Un plan de chasse est fixé chaque année par la fédération des chasseurs de l'Isère (pour les chevreuils, les cervidés et chamois). Ces plans de chasse ont pour objectif de contrôler l'évolution des populations et de respecter un bon équilibre entre la nature et les hommes. Chaque année des comptages de gibier sont réalisés afin de répertorier les populations de gibier et pouvoir ajuster ces plans de chasse.

La gestion du gibier est facilitée par la mise en place d'au moins 10% du territoire en « Réserve de chasse et de faune sauvage ». Les réserves de chasse sont signalées sur le terrain de façon apparente par les soins des Associations communales (Panneau, marquage peinture)

Des travaux d'entretien et de débroussaillage sont effectués par les ACCA ; l'ACCA de Saint Pierre d'Allevard participe à la réouverture de milieu sur l'AICA des Berlanches (Montagne de Périoule) et l'ACCA de Morétel-de-Mailles, réalise chaque année une ou des journées pour le nettoyage de chemins, mise en place de panneau de délimitation des réserves, mise en place de Mirador pour favoriser la sécurité...

SÉCURITÉ

Chaque chasseurs (posté ou traqueur) porte obligatoirement un gilet, veste ou baudrier fluorescent parfaitement visible. Des panneaux de sécurité indiquent les Chasses en cours. Et pour terminer, le règlement intérieur de l'ACCA et les statuts sont libres de consultation en mairie.

Site internet de la fédération des chasseurs de l'Isère
www.chasse38.com

LE PARTAGE DE LA NATURE

Les chasseurs ne s'approprient pas la nature, mais la partagent avec tous ceux qui l'empruntent et qui l'aiment. La FDCl et nos deux ACCA sont persuadées qu'une bonne entente passe par le respect et la connaissance d'autrui. Elle a donc engagé différentes actions pour que chacun trouve sa place au sein d'une nature diversifiée en Isère :

Application mobile / Formation / Relais cynégétique / Dimanche en Nature / Un dimanche à la chasse...

Depuis 2015, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère tient aussi un salon intitulé « Dimanche en nature » au Parc Naturel de Chambaran où les sujets centraux sont la sécurité et la cohabitation.

La fédération de chasse participe à la conservation des espaces agricoles (réouverture de milieu), création de trame verte et bleue (plantation de haie), galliformes de montagnes, suivi de la faune, aménagement du territoire, sensibilisation...

Ouverture selon arrêté préfectoral du dimanche 12 septembre 2021 au dimanche 28 Février 2022.

Fermée le vendredi sur l'ensemble du dép. de l'Isère.

Il est vrai que les chasseurs s'approprient cette nature pour des raisons cynégétiques, mais en aucun cas au détriment des autres utilisateurs (randonneurs, ramasseurs de champignons...), dans la mesure où chacun prend conscience des conseils de prudence

qui s'imposent. La chasse, qui est une pratique ancestrale doit demeurer.

Il suffit de savoir partager l'espace, si chacun reste dans ses règles. La chasse est un loisir qui exalte la convivialité, invite à la communion avec la nature. Quel chasseur n'a pas pris ses jumelles pour observer la faune sauvage dans ce qu'elle a de plus beau : son authenticité. Cette nature qui nous offre une palette infinie d'images plus différentes et plus fortes les unes que les autres suivant les saisons.

C'est avant tout l'occasion de se balader, de sortir les chiens, de s'oxygéner. C'est aussi, le plaisir de se retrouver pour échanger les récits des anecdotes de la journée. Tout cela, fait partie de l'ambiance.

RECOMMANDATIONS AUX PROMENEURS EN ISÈRE DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS :

Porter de préférence des tenues claires ou vives, privilégier les sentiers balisés ou régulièrement empruntés, signaler sa présence aux chasseurs (en parlant ou en faisant signe). A la vue du panneau « chasse en cours », le chemin reste ouvert au public, mais il faut rester prudent. Se renseigner auprès du premier chasseur rencontré.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCl) se tient également à la disposition des responsables de clubs et d'associations pour étudier les dates et parcours des rassemblements sportifs envisagés (course d'orientation, trail, randonnée, etc.) pour le bon déroulement de chacune des activités.

L'ensemble des conseils d'administrations des ACCA restent à votre disposition afin d'échanger, discuter et se rencontrer.



TOUT EST PARTI D'UN CONSTAT ... UN BIEN TRISTE CONSTAT À VRAI DIRE ...

Frédéric, Plongeur du Club de La Terrasse Plongée est invité à venir étudier un dysfonctionnement de la pompe du jet d'eau assurant l'oxygénation du lac de Morêtél-de-Mailles.

Pour cela, il a fallu revêtir la tenue de plongeur pour se mettre à l'eau, bien fraîche en janvier ! Là fut sa surprise, il trouva un fond aquatique dégradé, pollué d'objets en tout genre, une faune et une flore quasi inexistante souffrant énormément de l'impact nocif des polluants présents au fond de l'eau.

Face à ce constat déplorable, Le club de La Terrasse Plongée et la Mairie de Crêts en Belledonne réfléchissent à une action à mener. Il fallait absolument se saisir de ce constat pour en faire quelque chose qui marque les esprits et les mémoires et qui sensibilise à la cause de notre environnement local ! Pour cela, il était nécessaire de transmettre, d'échanger, d'expliquer pour que plus jamais le lac ne se retrouve dans un tel état.

L'idée d'intervenir auprès des enfants du village a semblé essentielle et évidente pour tous. Il fallait qu'ils puissent transmettre à leur tour l'importance de préserver notre patrimoine local et notre nature environnante.

Combien ont pu dire « moi, je passe tous les jours devant le lac et jamais je n'aurais imaginé autant de pollution à l'intérieur ! »

C'est alors que La maison du Barbaz met en corrélation toutes ces belles volontés : la Mairie de Crêts en Belledonne, la classe de CEI de Nathalie Roy, les services techniques de la commune, le club de La Terrasse Plongée, La commission Bio de la FFESSM 38 et la fédération de Pêche ! Tous ensemble se sont mis au travail !

Transmettre et alerter OUI mais de manière ludique et pédagogique, c'est mieux La journée du Vendredi 28 Mai 2021 : La mission du jour se veut citoyenne et écologique !

Les élèves ont quitté l'école en début de matinée pour rejoindre le petit hameau des Perrins situé juste au-dessus du lac. La classe de 28 élèves s'est donc rendu au lac à pied, cheminant sur des petits sentiers surplombant le lac, et où les herbes chatouillent les pieds !



PROJET ECO CITOYEN AU SECOURS ! POISSONS EN DANGER !



Lac de Morêtél de Mailles

UN BEAU PARTENARIAT LOCAL, TOUS GAGNANTS !

Le but de cette balade étant d'apporter aux enfants une petite découverte historique concernant la Maison Forte située au-dessus du lac de Morêtél de Mailles.

Puis tous les enfants sont arrivés sur site. Des petits groupes de 5 élèves se sont constitués pour participer aux différents ateliers prévus : tri et identification des déchets trouvés au abords du lac, soutien aux plongeurs qui sortent les polluants de l'eau, atelier découverte aquatique avec les biologistes, atelier découverte du matériel de plongée sous-marine, découverte de la faune aquatique, atelier dessins.



Dès les premiers polluants sortis de l'eau, le sourire des enfants a fait place à des regards stupéfaits, interloqués, étonnés : des tables, des chaises, des vélos, des carcasses de véhicules et de mobylette, des panneaux de signalisation, des parasols, des cannettes, des détritiques alimentaires et j'en passe !

Quelle a été leur surprise de voir tout ça ! Pas besoin d'en dire beaucoup quant à la vie des poissons dans un lac déchétier. Chacun a très vite compris le sens de sa venue ici aujourd'hui. Tous ont participé avec beaucoup de plaisir, de dynamisme et de cœur à l'ouvrage !

Après le pique-nique sur l'aire du Lac, bien mérité, le président de l'AAPPMA (association agréée de la pêche et de la protection du milieu aquatique) d'Allevar, Armand Giangrande, accompagné de profession-

nels de la pisciculture sont arrivées avec une grosse remorque remplie de bac à truites ! De beaux poissons, vivants et vifs ! Les enfants ont ainsi pu réintégrer de « la vie » dans le lac dépollué par leurs soins et par le travail des nombreux plongeurs !

En milieu d'après-midi, le jet d'eau servant à l'oxygénation du lac a pu être réinstallé sous les yeux curieux des enfants qui ont compris l'importance de l'oxygène pour la vie aquatique.

Mission accomplie avec succès et dans la bonne humeur !

Tous les enfants ont reçu un diplôme du « Meilleur curieux de nature » ainsi qu'un baptême de Plongée sous-marine offert par le Club de La Terrasse Plongée. Tous saluent la réussite de cette journée, tant sur le plan de la prévention et de l'éducation auprès des enfants que sur le travail de partenariats locaux.



30 KG de truites a donc été introduit dans le plan d'eau !

Remerciements :

- A la commune de Crêts en Belledonne et aux agents techniques présents sur le site pour aider à la logistique.
- A Pierre Bachelot (Élu) pour sa disponibilité, sa gentillesse et son dynamisme.
- Aux plongeurs du Club de La Terrasse Plongée, passionnés, et à l'écoute des enfants.
- A Nathalie Roy, enseignante qui aime voir évoluer et grandir ses élèves.
- A Armand Giangrande, qui a apporté son soutien et du bonheur dans les yeux des enfants lors du lâcher de truites.
- Aux trois biologistes, qui ont animé un intéressant atelier de découverte qui a passionné les enfants.
- A Annik, bénévole de l'association Altacan qui a encadré un atelier toute la journée.
- A Sylvie Francillard de Look Pizza, qui nous a offert les cafés du matin si précieuses.
- Et pour finir aux 28 enfants et leurs accompagnateurs qui, par leur action, ont offert un vrai « coup de pouce », oxygéné et bienveillant à la nature !

**Quel plaisir j'ai eu à organiser cette aventure éco-citoyenne avec vous tous, merci !
Ludivine LOTITO, Éducatrice à La Maison du Barbaz**



NOS CHEMINS ET SENTIERS COMMUNAUX, C'EST TOUTE UNE HISTOIRE !

Notre commune possède de nombreux sentiers à travers son territoire rural et montagnard. Ils sont à l'image de l'histoire de la commune (voir article page 7) : ils reliaient les hameaux avant que les routes ne se développent ; ils reliaient le Pays d'Allevard à la vallée du Grésivaudan par les gorges du Fay ou les Fontaines ; ils reliaient le centre-bourg historique de St-Pierre avec les espaces agricoles, les filons miniers et les fours à griller. L'ancienne voie ferrée du Tacot nous laisse également quelques portions de chemins, et les aménagements plus récents comme le lac hydroélectrique du Flumet ont structuré des balades faciles d'accès.



Aujourd'hui, on peut distinguer les sentiers en fonction de leur taille, de leurs usages, de leur propriété et de leurs gestionnaires. Pour simplifier, retenons qu'il y a **d'une part les pistes forestières et les chemins communaux ; d'autre part, les pistes et chemins privés.**

Sur le cadastre, ces chemins privés ne sont généralement pas repérables car ils sont intégrés dans des parcelles privées ou suivent les limites de parcelles privées ; leur usage est par définition réservé au domaine privé, l'entretien est fait par les propriétaires, et si le passage sur ces chemins est parfois toléré pour le public, il doit se faire dans le respect des lieux.

De leur côté, Les pistes et chemins publics sont propriété communale et leur entretien revient à notre commune. En réalité, d'autres acteurs interviennent sur ces chemins publics.

En effet, certains chemins sont classés Grande Randonnée (GR) (marques rouges et blanches) et d'autres Petite Randonnée (PR) (marques jaunes). Le Département de l'Isère a intégré ces chemins au sein du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), et a confié leur gestion à la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Ainsi, sur la commune, nous avons plusieurs boucles bien connues ou qui méritent d'être découvertes :

- le Tour des Hameaux (Chagnier, Montgoutoux, Feyjoux, Cassey, Levet, Guillon, Montrenard, Sailles le Haut) qui a fait l'objet de la randonnée familiale et gastronomique du 5 septembre dernier (voir article page 16) ;

- une boucle sur Bramefarine (La Tour, col de la Cochette, Le Bossu, La Chapelle St-Christophe Bagin, le Tuf, La Roche) ;

- une boucle vers l'ancienne cité Vaugraine (Les Môtres, Vaugraine, Montgoutoux) ;

- depuis Vaugraine, on peut poursuivre soit vers le carrefour du jeu de Paumes, soit vers le Lac des Tavernes, puis en direction du Crêt du Poulet et du Crêt Luisard (sommets de la commune, 1803 m). Ce chemin est un GR qui parcourt tout le massif du Grand Rocher entre la station des Sept-Laux et Allevard. Il permet de rejoindre aussi le GR738 qui traverse tout le massif de Belledonne, sur un axe nord-sud.

Pour ces sentiers du PDIPR, notre commune (agents du service communal et élus) assure une veille qui permet d'établir chaque année au printemps un programme de travaux de remise en état : enlever des branches ou des châblis (arbres tombés / déracinés), remettre en état l'assise du chemin, limiter le développement des ronces, faucher les herbes, etc. Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'intercommunalité. Ce système est en place depuis



2020 et après une phase de rodage, il commence à porter ces fruits, même si la commune souhaiterait toujours plus de réactivité.

L'entretien du panneautage (lames jaunes sur poteau bois) fait aussi partie du dispositif et cette signalétique va être actualisée dans les prochains mois. En effet, la veille communale a montré que plusieurs panneaux étaient erronés, dégradés, voire absents, et qu'il était nécessaire de remettre en état cette signalétique indispensable pour le bon accueil des usagers.

Les autres chemins communaux, hors PDIPR, sont entretenus par la commune. L'entretien se fait à l'épareuse pour les pistes forestières, ou par des équipes vertes mobiles. Pour ce faire, la commune fait appel à une association de réinsertion (ARECE / Association de réadaptation à l'emploi par le biais de chantiers espaces verts, basée aux Adrets), à hauteur d'une dizaine de journées d'équipe par an. Ce forfait nous permet d'entretenir les chemins communaux les plus fréquentés ou de rouvrir chaque année de nouveaux chemins qui étaient abandonnés.

Ainsi, pour le Tour des Hameaux 2021, le parcours a été entretenu par l'intercommunalité pour les parties PDIPR, et par ARECE pour les chemins communaux. Occasionnellement, l'ONF intervient également pour des chantiers plus forestiers, ou la remise en état d'ouvrages (par exemple la passerelle du Salin entre la Cassey et le Levet). Enfin, les services techniques communaux, aidés par des emplois jeunes au printemps intervient également pour des chantiers plus légers de débroussaillage, par exemple vers la Tour d'Aquin ou le sentier découverte de l'Arboretum.



passerelle du Levet

Tous ces chemins, sentiers, pistes font l'objet de nombreuses pratiques : randonnée, trail, chasse, motocross, quad, VTT, raquettes en hiver, etc. **Sachons partager ces parcours dans le respect de chacun et des lieux.** L'exploitation forestière utilise également les pistes et les chemins communaux, et la commune a engagé une démarche vers plus de responsabilité de la part des usagers (voir encadré).

CAS PARTICULIER DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le transport du bois, en forêt, est au cœur de la politique forestière. Pour ce faire, l'utilisation de la voirie (pistes, chemins) est alors nécessaire. L'enjeu économique est donc important tout comme l'est celui de la préservation des infrastructures communales qui permettent justement la pérennisation de cette exploitation.

Les exploitants forestiers empruntent parfois des voies strictement privées (ne desservant qu'une ou des parcelles forestières privées). Cependant, dans la majorité des cas, ce sont les voies communales et les chemins ruraux qui sont utilisés pour les opérations de débardage. Lorsque l'accès aux chantiers d'exploitations forestières s'effectue par des dessertes communales,

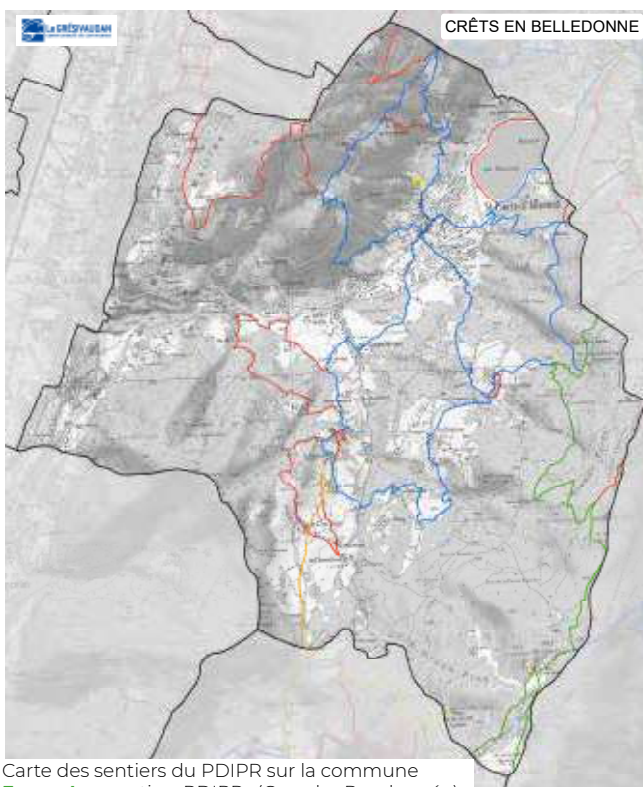
celles-ci peuvent se dégrader lorsqu'elles se pratiquent dans de mauvaises conditions.

Dans l'attente de la mise en place, à l'échelle intercommunale, d'outils visant à engager une concertation entre propriétaires, exploitants forestiers et élus pour favoriser une gestion durable et responsable de la forêt, la commune de Crêts en Belledonne a mis en place depuis quelques mois une procédure simple : il s'agit de réaliser systématiquement un état des lieux contradictoire avant et après les opérations de débardage. Cette procédure permet en effet de responsabiliser les exploitants et in fine de mettre à leur charge - en cas de dégâts constatés - uniquement ce qui est induit par leur exploitation, la commune conservant la charge de l'entretien normal de la voirie d'accès. Nous remercions les exploitants et propriétaires concernés qui se sont engagés dans cette démarche avec la commune.

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisateur utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

L'entretien de tous ces chemins est une lourde tâche que la commune essaie de mener à bien, en concertation avec les propriétaires privés concernés. Il y a encore du travail et nous espérons que ces améliorations profiteront à tous les usagers et pour le plaisir de chacun. N'hésitez pas à nous signaler en mairie tout problème afin qu'il soit résolu dans les meilleurs délais.



Carte des sentiers du PDIPR sur la commune
En vert : sentier PDIPR (Grande Randonnée)
En bleu : sentiers PDIPR (Petite Randonnée)
En rouge : ancien sentier PDIPR





ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

Jean LOMBARD

MARCEL RICHARD (1926-2021)

Marcel COQUAND. Après le décès de celui-ci en 1972 et l'élection au poste de Maire d'Adrien JANET, Marcel RICHARD devient 2ème adjoint chargé des travaux. Réélu en 1977, il intègre la municipalité BENOIT et devient adjoint aux travaux.

En 1983, il devient maire-adjoint dans la municipalité de Jean-Jacques BIL-LAZ et il le restera jusqu'en 1995.

Bien secondé par son épouse sur la ferme, Marcel participera de façon active à l'évolution de la commune de Saint Pierre d'Allevard. En plus des visites hebdomadaires, du suivi des nombreux chantiers et des différentes réunions, il était présent tous les matins en mairie pour le suivi des dossiers administratifs.

Agriculteur innovant et dynamique, Marcel RICHARD a toujours pu compter sur l'actif soutien de son épouse, Marie-Louise.

En 2004, il a mis en location une partie de son exploitation mais il est resté très attaché à sa belle noyeraie.

Actif jusqu'au bout, il est décédé le 11 mars dernier.



Marcel RICHARD est né en 1926 dans la ferme familiale de Sailles. Après le cours complémentaire d'Allevard et deux années à la section agricole de l'école Vaucanson de Grenoble, il décide en 1972, alors qu'il n'a que 16 ans, de reprendre la ferme familiale.

Il épouse Marie-Louise CHABERT avec qui il aura deux filles : Denise et Chantal.

Très entreprenant, il est membre de la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) et il sera le premier propriétaire d'un tracteur dans le canton. Il pratique l'élevage et la polyculture. Il plantera de nombreux noyers de l'appellation « Noix de Grenoble ».

En 1971, il intègre le Conseil Municipal de Saint Pierre d'Allevard sur la liste de

MAURICE DUPELOUX-DESGRANGES (1927-2021)

Maurice DUPELOUX-DESGRANGES est né en 1927 au hameau du Charpieux dans une famille de paysan de la montagne de Saint Pierre d'Allevard. Après avoir quitté l'école du Levet, il a travaillé à la ferme familiale. Il effectuera divers travaux annexes, notamment 6 saisons à la station du Collet d'Allevard en tant que « skiman ». En 1965, il entre aux Forges d'Allevard.

En 1959, alors qu'il est encore cultivateur, il est élu au Conseil Municipal de Saint Pierre d'Allevard sur la liste du maire, Marcel COQUAND. Il sera réélu en 1965, 1971 et 1977. Pendant 24 ans, il participera à la vie de la commune, en s'intéressant plus particulièrement à la voirie avec 3 maires différents :

- Marcel COQUAND jusqu'en 1972
- Adrien JANET de 1972 à 1977
- Camille BENOIT de 1977 à 1983

Maurice DUPELOUX-DESGRANGES participera à l'essor de Saint Pierre d'Allevard. C'est à cette époque que de nombreuses routes communales seront construites (route de la Chapelle Saint Christophe, du Grand plan, du Paquelet...) ainsi que la déviation du centre-bourg.



De nombreux bâtiments publics verront également le jour (Hôtel des postes, écoles élémentaire et maternelle...) ainsi que de nombreuses constructions immobilières (Résidence Clémenceau, Résidence Yvonne Coquand).

En 1983, alors qu'il est préretraité et après 4 mandats de conseillers, Maurice DUPELOUX-DESGRANGES retrouve le Charpieux et aidera sa belle-sœur Huguette et ses neveux et nièces. C'est une figure de la montagne de Saint Pierre d'Allevard, très bon chanteur que l'on avait plaisir à rencontrer notamment autour du buffet bien garni du Charpieux, lors du tour des Hameaux.

En 2015, Maurice DUPELOUX-DESGRANGES a rejoint l'EHPAD de La Ramée où il a retrouvé des Saint Pierrains. Il est décédé le 16 septembre dernier.



NOËLLE MACIAN (1945-2021)

Noëlle MACIAN est née en décembre 1945 au hameau des Fontaines dans l'ancienne commune de Morêt-de-Mailles. Elle a une sœur jumelle Marie-Jo. Leurs parents Marie-Louise et Pierre DALBAN MOREYNAS exploitaient une ferme avec des vignes sur le plateau de Gabier. Le 6 août 1966, Noëlle épouse à Morêt Jean-Pierre MACIAN. Le même jour sa sœur jumelle Marie-Jo épouse André BELLIN.

C'est en mars 1983 que Noëlle MACIAN entre au Conseil Municipal de Saint-Pierre-d'Allevard sur la liste de Jean-Jacques BILLAZ. En 1984, elle devient secrétaire de mairie à La Ferrière et ce jusqu'à sa retraite en 2005. Elle sera brillamment réélue à la municipalité en 1989, 1995, 2001 et 2008.

Adjointe au maire dès 1989, elle est dans l'histoire communale, la première femme à occuper ce poste. En 2008, elle est maire-adjointe aux côtés de Jean LOMBARD.

Pendant 31 ans, Noëlle MACIAN a mis toutes ses qualités au service des Saint-Pierrains. Elle a beaucoup agi dans le domaine social en tant que présidente du CCAS. Elle a aussi été très investie et présente à La Ramée auprès de nos anciens et au Vallon de Sésame auprès des jeunes autistes.

Elle s'est inlassablement battue pour obtenir la réhabilitation de la Résidence Yvonne COQUAND, désormais rénovée.

Noëlle MACIAN a aussi développé des projets dans d'autres secteurs. C'est elle qui a réussi le pari de publier, quatre fois par an, un bulletin municipal parfait dans les moindres détails, avec à chaque fois deux pages d'Histoire.

Noëlle a également beaucoup agi dans le domaine patrimonial aidée par son mari Jean-Pierre : la sauvegarde du four de Combe Bachat, les journées du Patrimoine, les visites patrimoniales mais aussi les chantiers de nettoyage, d'entretien et de restauration. La restauration complète de notre vieille église fut sa dernière œuvre municipale.

En 2014, après 31 ans de mandat municipal, Noëlle MACIAN a reçu la médaille d'honneur communale en présence de nombreux élus communaux actuels et anciens, d'élus départementaux, des représentants de la

communauté de communes du Grésivaudan et du Député François BROTTE.

Infatigable, Noëlle MACIAN a alors fondé l'association Au Travers du Temps qui retrace et met en valeur notre riche histoire locale. Active jusqu'au bout, elle nous a quittés le 17 septembre dernier, quelques jours avant la journée du Patrimoine, pour laquelle, depuis son lit d'hôpital, elle avait encore œuvré.





MIEUX VIEILLIR GRÉSIVAUDAN

L'association Mieux vieillir Grésivaudan est une association qui propose des ateliers de prévention de la perte de l'autonomie et du lien social pour les seniors. Sa fondatrice, Sylvie Martain, infirmière cadre de santé, s'est investie dans ce projet afin de promouvoir le maintien à domicile des seniors tout en préservant leur vie sociale.

La population ciblée est composée de seniors autonomes, de personnes en recherche d'autonomie, de retraités malades, isolés, handicapés et/ou âgés qui souhaitent conserver leur capital santé, continuer de sortir malgré des difficultés liées à l'avancée en âge, à l'isolement géographique, social ou la maladie.

Mieux vieillir en Grésivaudan propose à ses adhérents :

- des ateliers de prévention (ateliers de nutrition, Lien social, mémoire, habitat, gestion du stress, D-marche...).
- des conférences comme celles proposées le 23 novembre 2021 à Pontcharra sur la dépression ou en 2019 avec le CHU de Grenoble sur le maintien de l'autonomie.
- des séjours de vacances qui s'adressent surtout à des personnes isolées, handica-

pées, âgées, malades ou dépendantes (2 jours en refuge en 2019, 4 jours à Vogüé en Ardèche en 2020).

- des activités proposées par des partenaires comme la CARSAT, mutuelles, CCAS...

- une aide au déplacement pour participer à ces activités depuis le domicile des personnes.

Pour 2021, malgré la conjoncture, l'association continue d'être active au travers d'un atelier pour les aidants incluant un temps d'échange en présence d'une psychologue, de l'activité physique. Des activités de loisirs a pu être mis en place à Pontcharra : il a trouvé son public.

Ces ateliers sont soutenus financièrement par la CPAM de l'Isère et la conférence des financeurs du département de l'Isère. Ils sont donc gratuits.

L'association a gagné le 1er prix au concours Territoires Solidaires 2019 organisé par la MACIF. Grâce à cette reconnaissance, l'association peut proposer une aide financière pour que tout le monde puisse participer quel que soit ses moyens financiers (Sorties mensuelles).

Cet automne, un atelier nutrition est organisé à Crêts en Belledonne ainsi qu'un spectacle en décembre.

Une aide à l'utilisation de l'outil numérique pour les seniors du pays d'Allevard est proposée gratuitement.

Si vous souhaitez des renseignements sur les ateliers, n'hésitez pas à nous contacter au 06 10 73 05 44

ou à aller sur notre site internet mieuxvieillirengresivaudan.fr



Malgré la crise sanitaire, l'association a organisé une journée en plein air au refuge du Crêt du Poulet le 21 juin 2021 en lien avec le CCAS et le secours populaire de Crêts en Belledonne. Transport et repas ont été proposés. Quelques courageux sont montés à pied avec un accompagnateur en montagne qui a régalé tout le monde que ce soit sur le chemin du refuge ou sur le plateau.



LESAMISDINDI

Je souhaite proposer mes services afin de réaliser la garde de vos animaux de compagnie sur Crêts en Belledonne.



Visites d'animaux à votre domicile :

- vous devez vous absenter toute la journée, plusieurs jours
- vous souhaitez partir en vacances mais vous ne pouvez pas emmener votre animal

Transports animaliers :

- visite chez le vétérinaire ou toiletteur
- éducateur

Et vous n'avez pas de moyens de transports

Balades :

- votre animal a besoin de sortir mais votre travail ne vous laisse pas suffisamment de temps à lui consacrer

Service pour les personnes âgées ou dépendantes :

- aide pour s'occuper de votre animal, je vous aide pour les sorties hygiéniques ou les grandes balades.

Pour + d'infos : 06.81.21.14.14

lesamisdindi@gmail.com



L'ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR, UN MÉTIER DE PASSION

Tout a commencé ici, à Crêts en Belledonne dans ma maison natale où j'ai vécu toute mon enfance. Là où j'ai traversé toutes les saisons à jouer, à apprendre et à imaginer dans ce premier lieu de vie. Un lieu de vie où j'ai entretenu inconsciemment un rapport particulier avec lui, ses objets et ses décorations. L'envie de déplacer les objets, de questionner la volumétrie des pièces ou encore des usages fut plus tard révélatrice d'une attirance pour la pratique de l'architecture intérieure.

JE ME SOUVIENS DE COMPOSER MA MAISON AVEC TOUTE SORTE DE FORME ET DE COULEUR POSSIBLE QU'ELLE POUVAIT PRENDRE, MAIS SANS NÉCESSAIREME ME DEMANDER SI L'EXPÉRIENCE DE L'HABITER SERAIT DIFFÉRENTE.

Aujourd'hui, architecte d'intérieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, la conséquence est évidente et au cœur de mes préoccupations. En fait, ces rêveries d'enfant témoignent d'une démarche sensorielle et émotionnelle de l'espace que chacun porte en soi au plus jeune âge. Parfois, cette interprétation de l'espace évolue en grandissant, mais l'architecte d'intérieur conserve en lui cette poésie de l'espace et fait preuve d'empathie pour toujours imaginer des lieux uniques définis par ceux qui les vivent.

Concrètement, l'architecture d'intérieur est une pratique qui s'intéresse à la lumière, l'ameublement, la couleur, la matérialité et le volume pour imaginer des lieux singuliers, confortables et agréables. Une pratique de l'espace fondamentale puisque nous passons la majorité de notre temps à l'intérieur et que l'aspect sensoriel et perceptif d'un espace est déterminant. Il est à l'origine d'une expérience - souvent subconsciente - rassurante et accueillante ou à l'inverse lugubre et irritante. Au final, mon métier consiste à produire un sentiment de bien-être par une réinterprétation des espaces intérieurs que vous parcourez et vivez. Ainsi, redessiné avec le plus grand soin, votre intérieur vivant et contextuel devient un être privilégié pour vous, votre entourage ou vos visiteurs.

Benoît Brun, architecte d'intérieur / www.studiobrun.fr



NOUVEAU !

ROSE VOUS (RE)DONNE L'AN'VIE DE SOURIRE.

Vous me connaissez à travers la Zumba, mais pourquoi ne pas aussi booster votre quotidien ?!

Les phrases qui me reviennent le plus souvent sont : « je me sens mal, je suis fatigué(e), je suis seule dans mon quotidien avec un de mes parents dépendants, j'ai du mal à me confier... ».

Grâce à L'An'Vie De Sourire, Rose-Marie GALLARDO est à votre écoute et vous propose de vous accompagner dans votre quotidien :

- COACH EN DEVELOPPEMENT PERSONNEL, pour les parents, enfants, ados (Mal-être, mauvaise estime de soi, harcèlement scolaire ...)
- ACCOMPAGNANTE, INTERVENANTE, Vous êtes un « Aidant » et avez besoin de prendre du temps pour vous, sans culpabiliser ; Confiez-moi la personne à m'occuper le temps de quelques heures.
- PAPI, MAMIE, RACONTE-MOI TON HISTOIRE ! Et si le cœur vous en dit, je serais ravie de recueillir le récit de votre vie (surtout les anecdotes !), la retranscrire par écrit pour laisser une trace à vos descendants.

Si on en parlait ? Je vous accueille pour en parler de vive voix, sur RDV à partir du 25 OCTOBRE 2021 les Lundis et Vendredis de 14H à 17H à Mon Exil.

Me contacter : Tél : 06 79 07 60 60 / Mail : lavdsrose@gmail.com



UN BEAU SUCCES POUR LE TOUR DES HAMEAUX

Soleil, convivialité et découverte s'étaient donnés rendez-vous dimanche 5 septembre pour le traditionnel « Tour des Hameaux » qui a lieu tous les 2 ans.

Cette année, ce n'est pas un mais trois circuits de 6,9 km, 14,9 km et 15,2 km qui étaient proposés aux randonneurs avec au programme pas moins de 7 points de collation servie bénévolement par les habitants des hameaux. Deux de ces trois circuits arrivaient à l'Aire du Lac de Morêt-de-Mailles et une navette permettait de rejoindre la salle des fêtes de St Pierre d'Allevard.

Et les marcheurs sont venus en nombre puisque nous avons comptabilisé plus de 600 participants qui tout au long de leur randonnée ont pu découvrir le patrimoine de notre belle commune et apprécier les différentes animations, notamment musicales.

La municipalité tient à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué au succès de cette formidable journée :

- Les agents des services techniques pour avoir offert un parcours sans fautes notes (tonte, débroussaillage...);
- Les agents administratifs pour la gestion logistique plus que parfaite et une communication irréprochable;
- Les élus qui ont mis du cœur à l'ouvrage afin de faire rayonner de la plus belle des manières nos hameaux et notre commune;
- Gilbert EVEQUE qui a gentiment accepté que le parcours du Tour des Hameaux emprunte sa propriété.



RENDEZ-VOUS EN 2023 POUR LE PROCHAIN TOUR DES HAMEAUX !



Bravo aux talentueux artistes en culottes courtes





LE SAVIEZ VOUS ?

La Fabrik Ananas est gérée par une association (Pur Jus) dont le but est de permettre aux créateurs régionaux de se faire connaître et de vendre leurs créations, mais aussi de développer et de promouvoir et de sauvegarder des savoir-faire artisanaux.

C'est à ce titre qu'elle héberge les ateliers ou bureaux d'artisans et qu'elle propose des cours, ateliers ou stages de transmission de savoir-faire.

En septembre, **Roxane Vovard (Ma Louïsette)** a inauguré ses ateliers aquarelle, accessibles à tous, adultes et enfants (à partir de 9 ans). Aucun pré requis n'est nécessaire pour jouer avec l'eau et les pigments !

Un nouvel atelier est programmé le samedi 27 novembre, de 10h à 12h.

Ce même jour, la Fabrik Ananas ouvre ses portes pour un vide-ateliers (matières premières, prototypes, anciennes collections) ouvert à toutes et tous ! Si vous êtes intéressés, venez pousser la porte !

Pour + d'infos :

Céline : 06 77 80 89 65

lafabrikananas@gmail.com

147 Grande Rue, 38830 CEB



UNE SAISON D'ÉTÉ AU CRÊT DU POULET

L'été touche à sa fin, la saison s'est très bien passée avec une ouverture tous les jours en juin, juillet, août et septembre. Le refuge a fermé pour la saison estivale le dimanche 03 octobre.

Malgré une capacité réduite en raison du COVID, nous avons pu accueillir plus de 500 randonneurs en nuitées dans le dortoir ou en tentes, ainsi que beaucoup de monde en restauration le midi ou pour une petite pause gourmande dans la journée.

Nous avons également organisé de nombreuses animations tout au long de la saison : cinémas de plein air, chasse au trésor, mini accrobranches, jeux en bois, théâtre, concerts...



Nous espérons en refaire autant l'année prochaine, pour faire encore vivre ce lieu.

Merci à tous les habitants de Crêts en Belledonne et d'ailleurs qui sont venus cette saison. Pour les autres nous espérons qu'ils reviendront l'an prochain.

Si vous souhaitez suivre les actualités du refuge, vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou consulter le site internet : www.refugeducrêtdupoulet.fr

À TITRE PERSONNEL, CETTE PREMIÈRE SAISON AU REFUGE DU CRÊT DU POULET A ÉTÉ EXCEPTIONNELLE, RICHE DE RENCONTRES ET DE DÉCOUVERTES.

NOUS SOMMES TRÈS HEUREUX DE POUVOIR GARDER CE REFUGE.

QUEL BONHEUR DE VIVRE 5 MOIS DANS CE LIEU MAGIQUE !



Pénélope et Nicolas



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Malgré le temps maussade et le décès, la veille, de sa présidente fondatrice, Noëlle MACIAN, l'association «Au Travers du Temps», en lien avec la commune de Crêts en Belledonne, a tenu à maintenir cette manifestation dont le thème était « Le tacot, histoire d'un chemin de fer industriel ».



Dimanche 19 Septembre 2021

Une exposition de grande qualité permettait au visiteur de se plonger dans le passé minier de notre commune et plus particulièrement sur les 90 ans d'existence du Tacot.

L'après-midi une balade commentée sous le pont du Catus et sur une partie du chemin du Tacot a été suivie avec plaisir par une trentaine de personnes. Un grand merci aux bénévoles de cette association qui permettent la transmission si précieuse de l'histoire de notre village.

JOURNÉE CITOYENNE DE RAMASSAGE DE DÉCHETS

En partenariat avec le magasin Colruyt et le Sibresca qui ont fourni une bonne partie du matériel nécessaire, la mairie a organisé samedi 18 septembre un nouvel après-midi de ramassage des déchets dans le village.

Près de soixante-dix bénévoles ont répondu présents et se sont équipés de gilets jaunes, gants, sacs-poubelles et pinces de ramassage pour aller dénicher tous les débris laissés à terre lors de trop nombreuses malveillances qui nuisent à notre environnement direct.

Pratiquant le tri à la source, les volontaires ont épuré le centre bourg, le secteur entre la mairie et les écoles, les alentours du stade et du centre commercial, ainsi que le tour des lacs du Flumet et de Morétel-de-Mailles.

Une récolte qui a permis d'évacuer quelque 47 kilos de déchets en tous genres en moins de trois heures. Il a été récolté plus de 7 000 mégots qui rappellent le mettent plus de 12 ans à se dégrader naturellement.

De quoi faire réfléchir les jeunes bénévoles du jour venus en nombre participer à ce geste écocitoyen.

UNE NOUVELLE ÉDITION
EST D'ORES ET DÉJÀ PRÉVUE
LE 19 MARS 2022 !





INSTAGRAM

Dans le cadre d'une volonté de dynamisme et d'attractivité, la commune a décidé de se lancer sur Instagram afin de permettre à plus de monde possible d'avoir accès aux informations concernant les événements et animations organisés par la commune.

Ce compte servira uniquement à la communication autour des événements de la commune afin de les annoncer, mais aussi pour rendre visibles les moments partagés le jour J. Sur ce compte, vous verrez apparaître différents formats de publications (IGTV, stories, posts, lives etc.). N'hésitez pas à interagir avec nous sur ces différents types de formats dès qu'ils seront en ligne afin de créer un lien entre la commune et ses habitants !!

Vous pouvez donc d'ores et déjà vous abonner au compte afin de suivre toutes les informations concernant les événements de la commune ! Le lancement du compte se fera petit à petit alors abonnez-vous afin de ne rien manquer !



NOUVEAUTÉ concernant Facebook

Afin de ne pas se perdre dans les informations publiées, la commune a décidé de séparer les informations de la vie quotidienne des informations sur les événements.

Comme vous le savez, le Facebook de la commune possède :

- un compte (Mairie ceb)
- une page (Crêts en Belledonne/Communication),

dorénavant les informations postées vont être séparées.

- Le compte Mairie ceb servira à vous communiquer des informations de la vie quotidienne (coupures d'eau, inscription à des associations, marchés etc.).

- La page Crêts en Belledonne/Communication, quant à elle, servira à vous communiquer des informations concernant les événements de la commune (affiches, photos préparation, photos événements etc.) de même que sur le compte Instagram.

Si vous voulez être tenu au courant des nouvelles concernant la vie quotidienne et les événements, il faudra donc suivre la page et le compte afin de ne rien manquer. Les informations ne seront plus postées en double comme cela était le cas avant.

RESTEZ INFORMÉ



LE SITE INTERNET

www.cretsenbelledonne.fr



L'ÉCHO DES CRÊTS

Vous pouvez nous adresser un mail pour faire passer un article sur l'Écho des Crêts à l'adresse mail suivante :

lechodescrets@gmail.com

LES PANNEAUX LUMINEUX

« LA BOÎTE À IDÉE »

boite-a-idees@mairieceb.fr



L'APPLICATION «PANNEAUPOCKET»

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerté les habitants

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

MÉDIATHÈQUE QUELQUES INFORMATIONS...

Les horaires d'ouverture de la médiathèque évoluent. Ils sont désormais les suivants :

- Mardi : 16h-18h30
- Mercredi : 10h-12h / 15h-18h30
- Vendredi : 15h-18h30
- Samedi : 10h-12h

Par ailleurs, la médiathèque recherche des bénévoles pendant les heures d'ouverture au public le samedi matin (un bénévole ne s'engage pas pour tous les samedis mais selon ses disponibilités un samedi par mois, un samedi tous les 15 jours...).

Le personnel de la bibliothèque se tient à votre disposition pour satisfaire votre curiosité. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 04.76.45.18.50

N'hésitez pas à déposer votre candidature directement à la bibliothèque.



Enfin, du mardi 5 octobre au mardi 30 novembre, la médiathèque accueille **Nathalie CIFFRE**, auteure et illustratrice, pour une exposition de ses tableaux.

L'illustratrice présentera également son travail lors d'accueils de classe en novembre.

Une vente dédicace de son recueil de poésie «La Petite sorcière» aura lieu le samedi 20 novembre de 10h à 12h à la médiathèque.



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX



Elle est nouvelle, elle est belle, les enfants l'adorent, c'est la nouvelle aire de jeux du square Champ Sappey.

Amorcée sous le précédent mandat, l'aire de jeux a été entièrement refaite grâce à la nouvelle équipe municipale. Les élus en charge du projet se sont fait un plaisir de choisir une nouvelle marelle, des petits chevaux à ressort, un rocher d'escalade et surtout ce magnifique papillon-tobogan-cabane. Ne manque plus que les barrières de protection qui viendront sous peu compléter l'équipement.



STATION DE FITNESS

Ce nouvel équipement sportif en extérieur a vu le jour en à peine quelques mois.

Né d'une réflexion engagée par la commune de Crêts en Belledonne, en concertation entre les élus et des jeunes du village, cette station de Cross-Training est tombée à pic à la sortie des divers confinements. L'équipe municipale ne s'est pas trompée, en souhaitant développer cet espace sportif : c'est un vrai succès.

Mais que peut-on pratiquer sur cet équipement ?

Face à cette station de Cross-Training, les options de pratique sont nombreuses. Il s'agit d'une véritable aire de fitness grâce à la diversité des équipements sportifs proposés (banc abdo, banc lombaire, barre de traction double, chaînes de suspension, chaise romaine, sac de frappe, escalier).

Quels sont les avantages d'un équipement de cross-training en accès libre ?

L'avantage d'un équipement sportif en plein air comme celui de Crêts en Belledonne, c'est qu'il est accessible dès que vous avez envie de faire du sport. Vous pouvez ainsi y accéder quand vous voulez.

Une station connectée qui vous aide dans votre pratique.

Le plus de cet équipement sportif en extérieur, c'est l'application gratuite de coaching sportif « AIRFIT » qui vous aide dans le choix de vos exercices. Disponible sur IOS et Android, elle vous permet d'accéder à une bibliothèque de plus d'une centaine d'exercices.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE CONTRE-INDICATION MÉDICALE, VEZ TESTER LA NOUVELLE STATION DE FITNESS DE LA COMMUNE ET N'OUBLIEZ PAS VOTRE GOURDE.

Ouvert à tous et en libre accès
A côté des tennis



CITY STADE

L'ancien city stade étant devenu dangereux la commune a été obligé de le détruire et d'en construire un neuf. Cet équipement est très utilisé et était attendu avec beaucoup d'impatience, notamment par les jeunes de Crêts en Belledonne.



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Dans le cadre de la transition écologique la commune de Crêts en Belledonne s'est dotée d'une voiture électrique. Celle-ci permettra aux agents communaux de se déplacer sur le territoire communal et ainsi non seulement de beaucoup moins polluer mais également de faire des économies.

Des vélos électriques sont venus compléter cette nouvelle flotte de véhicules.

LES VACANCES D'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS MIKADO

Pendant cinq semaines et demie de ces vacances d'été, l'accueil de loisirs a accueilli une quarantaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

L'équipe d'animation propose des activités ludiques et pédagogiques, autour d'une thématique par semaine. Notre objectif est d'offrir aux enfants des loisirs éducatifs et de qualité en veillant à favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble.



1

Voici les thèmes qui ont été abordés et les sorties réalisées pendant cette session :

- « Que d'émotions ! », avec l'intervention d'une sophrologue pour aider l'enfant à gérer ses émotions (photo n°1).
- « Là-Haut », sortie au téléphérique de Grenoble Bastille.
- « Une semaine à la ferme », avec l'intervention de Camille et sa mini ferme pédagogique (photo n°2).
- « Au fil de l'eau », sortie au bateau à roue à St Nazaire en Royans et au jardin des fontaines pétifiantes pour le groupe des 6/11 ans. Sortie croisière découverte sur le lac d'Aix-les-Bains pour les 3/6 ans.
- « Princesses et Chevaliers », sortie au village médiéval d'Yvoire en Haute-Savoie (photo n°3).
- « La montagne », sortie nature à Prapoutel.

Malgré une météo quelquefois capricieuse et les contraintes sanitaires, il en fallait davantage pour nous décourager. La bonne ambiance au sein de la structure a permis d'assurer un bon travail d'équipe. Les enfants étaient quant à eux ravis de pouvoir retrouver leurs camarades. C'était aussi l'occasion pour certains de faire de nouvelles rencontres ou se dire un dernier au revoir avant le départ en 6ème.

L'accueil de loisirs sera fermé aux vacances de Noël, mais « NOUVEAUTE ! » Mikado sera ouvert deux semaines aux vacances de Février !

Pour plus de renseignements, contacter madame BELLIN Gaëlle au 06.88.41.11.43 ou par mail : mikado@mairieceb.fr



2



3



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

TRAVAUX DE LA RUE DES ECOLES

Les travaux de réaménagement des espaces public de la rue des Ecoles ont commencé mi-juin 2021 et ont été livrés fin août 2021 pour la rentrée des classes.

Le parking et l'espace de la Fontaine seront aménagés à l'automne 2021, à l'angle de la Grand Rue et de la rue de l'Eglise.

Ces travaux sont la première tranche du projet global de réaménagement du centre-bourg. Ils ont été réalisés en anticipation des travaux de réhabilitation de la Grand Rue qui débuteront au printemps 2022 (cf. EDC n°16 pour le contexte et les enjeux).

Pour la Rue des Ecoles, les objectifs de l'aménagement étaient :

- la mise en accessibilité des arrêts de transport en commun et des cheminements piétons ;
- la sécurisation et la valorisation des modes de déplacement doux (piétons, cycles) entre les bâtiments communaux (écoles, gymnase, pôle enfance, boulo-drome), en interconnexion avec les autres cheminements piétons vers la Mairie, la médiathèque et la maison communale Mon Exil ;
- la revalorisation paysagère des espaces publics et des espaces verts.



Les travaux, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la commune, ont été confiés à l'entreprise Blanc Frères (avec sous-traitance EIFFAGE). La maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau d'études EMOAA.

Tous ces acteurs sont remerciés pour la qualité des aménagements réalisés et le respect des délais contraints par la période estivale. Le coût total des travaux s'élève à 377 000 € TTC, il a été subventionné par le Département à hauteur de 20%, et une confirmation de subvention de la Région est attendue.

LA SUITE DES PROJETS DANS LE CENTRE-BOURG

Le parking et l'espace de la Fontaine seront aménagés à l'automne 2021.

Pour mémoire, l'aménagement comprend un parking de 16 places (dont 1 place PMR), des stationnements 2 roues, un lieu agréable au cœur de village autour d'une nouvelle fontaine, des espaces de jardins partagés, etc. (cf. EDC n°16 pour les détails).

En fin d'année 2021, nous lancerons une réflexion plus détaillée sur les aménagements de surface de la Grand Rue et de la Place de la Mairie (programmation probable sur 2022-2024) qui feront suite aux travaux des réseaux en 2022. Pour la médiathèque et la salle des fêtes, qui apparaissaient comme prioritaires dans les enquêtes, les solutions ne sont pas simples et nécessitent de plus amples réflexions dont nous vous ferons part ultérieurement.

Pour suivre les actualités des projets du centre-bourg :
<https://www.cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets>



Les aménagements de la Rue des Ecoles sont décrits sur le plan ci-dessous (suivre les renvois lettrés) :

A. la création de quais d'arrêt de bus aux normes d'accessibilité : A1) un quai de 3 bus (40 m) côté boulodrome ; A2) un quai de 2 à 3 bus (30 m) côté école. Le premier quai n'est pas circulaire sauf pour les bus et cycles, le second est installé sur la voirie et marqué par des zébrés. En cas de présence d'un bus de chaque côté, il n'y a qu'une seule voie de passage entre les deux quais ;

B la création d'un cheminement piéton confortable et sécurisé de 2 à 3 m de large, entre le pôle enfance au nord et l'école élémentaire au sud, en liaison avec le mail piéton qui rejoint la place de la Mairie ;

C. un abri bus redimensionné grâce à la démolition partielle d'un local électrique ;

D. le giratoire de la maternelle a été supprimé, et remplacé par un parvis devant le gymnase, des cheminements piétons, et des arrêts minute ;

E. chaque carrefour et passage piéton est aménagé en plateau surélevé ou ralentisseur pour limiter la vitesse des véhicules (zone 30)

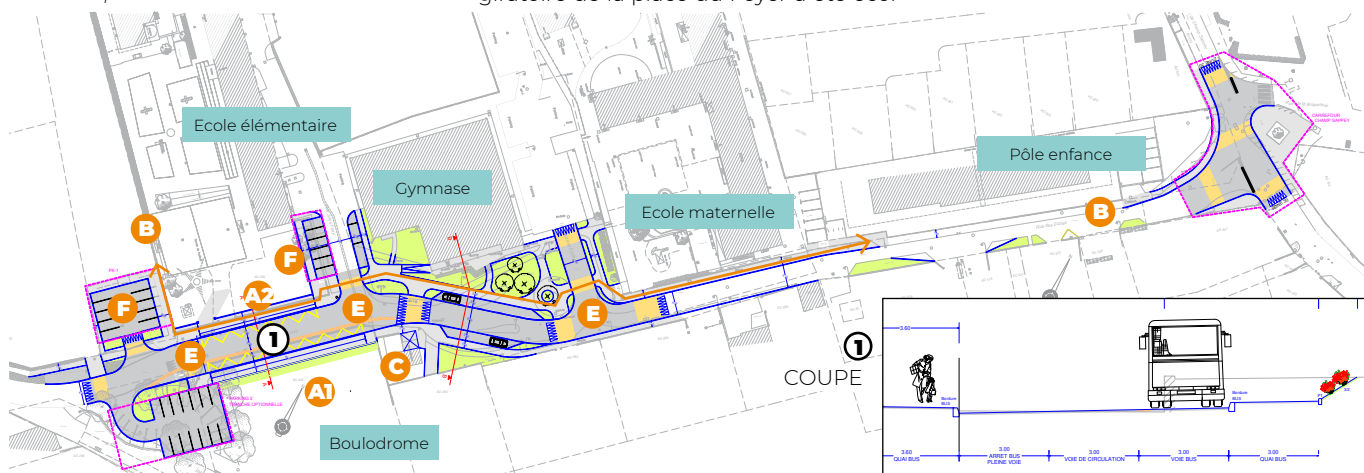
F. des parkings ont été créés ou réaménagés, notamment dans la rue Jules Ferry, en attendant des aménagements complémentaires à réaliser dans le futur.

En complément, le carrefour de la rue des Ecoles et de la rue Champ Sappey a été reconfiguré (meilleures girations, meilleure visibilité). Enfin, l'îlot central du giratoire de la place du Foyer a été écor-

né pour faciliter le passage des bus en attendant un aménagement plus global de la Grand Rue.

Il est rappelé que l'ensemble de la rue fait partie de la Zone 30 du centre-bourg. L'alternat devant le Pôle Enfance est maintenu, avec priorité vers la rue Champ Sappey. Enfin, conformément à l'esprit d'une Zone 30, le carrefour de la rue Champ Sappey devient un carrefour à priorités à droite. Si après une phase de test cette configuration ne s'avère pas satisfaisante, les Stop seront réinstallés. Merci de respecter les règles du code de la route.

L'équipe municipale espère que cet aménagement répond aux attentes des habitants et reste ouverte à toutes les remarques dans un perpétuel souci d'améliorer la qualité de vie sur notre commune.





Les ESTIVALES

de Crêts en Belledonne

RETOUR EN IMAGES SUR UN ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS

10 JUILLET



KARAOKE



Place de la Mairie

21 JUIN



FÊTE DE LA MUSIQUE



Place de la Mairie

25 JUIN



CONCERT

Aire du Lac - Morêt de Mailles

15 AOÛT



FEU D'ARTIFICE

Au Lac du Flumet

TZIGANE



Chantelouise

28 AOÛT



2 & 3 JUILLET



WEEK-END DANSE



10 & 11 JUILLET

RESTITUTION MALGRÉ L'HIVER



Au Crêt du Poulet



22 AOÛT



21 AOÛT

BALADE ET CONTE



Au Crêt du Poulet

MESSE



Au Crêt du Poulet

27 AOÛT

BAL GUINGUETTE



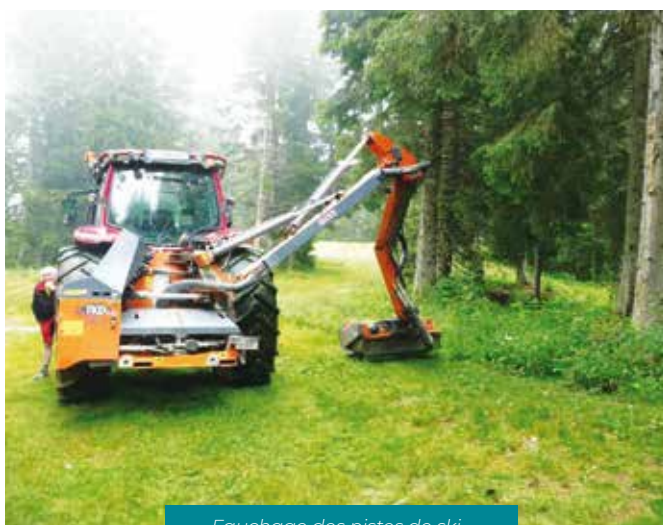
Aire du Lac - Morêt de Mailles



LES TRAVAUX



Pont Gorge Noire



Fauchage des pistes de ski



Les emplois jeunes de l'été



Pose « Mini Stade Urbain »



Les Fontaines



Curage des bacs de décantation du ruisseau Charvan



Trottoir Rue du Parc



LE PASS CULTURE

Le Pass Culture s'adresse aux jeunes de 18 ans pour leur offrir, sur une application dédiée, l'accès à toutes les offres culturelles situées autour de chez eux en offrant 300 euros à chacun d'entre eux. Voulu dès 2017 par le Président de la République, ce Pass est l'un des projets majeurs engagés par le ministère de la Culture pour développer la participation de tous nos concitoyens à la vie culturelle.



Le Pass Culture propose une grande diversité d'offres :

- des places de concert, de théâtre, d'opéra, de cinéma...;
- des cours de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin...;
- des biens physiques (livres, BD, CD, vinyles, DVD, instruments de musique, œuvres d'art...);
- des services numériques (abonnement à la presse en ligne, la musique en ligne, des jeux vidéo en ligne, des plateformes de streaming de séries et de films, des conférences...).

**UNE APPLICATION DÉDIÉE
PERMET DE CRÉDITER CHAQUE
COMPTE DE 300€ QUI POURRONT
ÊTRE UTILISÉS LIBREMENT DANS
UN DÉLAI DE DEUX ANS.**

Un espace est également dédié aux acteurs de la culture qui souhaitent être référencés.

Plus d'informations sur le site : <https://pass.culture.fr/>



INFO INITIATION À L'INFORMATIQUE

Vous habitez la commune de Crêts en Belledonne et vous souhaitez vous initier à l'informatique.

Prenez contact avec l'accueil de la mairie : 04 76 45 11 10

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !!!

OBLIGATIONS DE PNEUS HIVER

À partir du 1er novembre 2021, l'équipement des voitures, camionnettes, bus et poids lourds avec des pneus hiver, ou la détention d'un dispositif amovible (chaines à neige métalliques ou textiles, chaussettes, etc.) devient obligatoire dans les zones montagneuses en France, pour chaque période hivernale (1er novembre au 31 mars).

L'objectif de cette mesure est d'améliorer la sécurité des usagers sur les routes enneigées ou verglacées, et dans les jours d'affluence, de limiter les embouteillages dans les zones de montagne. Les automobilistes de 48 départements français situés dans les massifs montagneux, dont le Département de l'Isère partiellement concerné, devront donc obligatoirement s'équiper d'un équipement neige durant la période hivernale.

Également appelé « pneu hiver », le « pneu neige » diffère d'un « pneu été » de par sa conception. En effet, lorsque les températures baissent, et surtout en dessous de 7°C, la gomme du « pneu été » a tendance à durcir et à faire perdre le pneu en efficacité et en adhérence.

À l'inverse, le « pneu neige » est un pneu bien plus souple, qui dispose de rainures plus profondes et d'une bande de roulement avec des lamelles plus adhésives, favorisant ainsi une meilleure motricité.

Dans nos zones de montagne, une meilleure accroche en montée et une meilleure stabilité de la trajectoire en dévers ou en descente sont incontestables.

Le décret précise que vous devez équiper en « pneu hiver » les 4 roues de votre véhicule (« au moins 2 roues de chaque essieu »), ou posséder des chaînes pour équiper « au moins 2 roues motrices ». On peut rappeler à cet effet que le seul équipement de l'essieu avant d'un véhicule n'est pas suffisant pour garantir une bonne stabilité.

Dans le détail, sachez que jusqu'au 1/11/2024, seront tolérés les pneus hiver avec un marquage « M+S » (Mud & Snow) et qui correspondent à l'ancienne définition réglementaire d'un pneu neige. Cependant, à partir de cette date, seuls les pneumatiques ayant un marquage 3PMSF sur leur flanc (symbole alpin représentant 3 pics de montagne avec un flocon de neige) seront autorisés.

Attention, les pneus neige sont adaptés uniquement pendant la période hivernale, et notamment quand les températures passent en dessous des 7°C. Au-delà, ces derniers sont bien moins performants que des pneus été. Il est donc nécessaire de remettre les pneus été dès l'arrivée de la belle saison.

Conduisons prudents pour le bien de tous !



Pour le détail d'application du décret n° 2020-1264 du 16 octobre 2020, voir <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042434406>.



LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BRÈVES

**SÉANCE DU
20 MAI 2021**

Autorisation d'emprunt bancaire pour les travaux de réaménagement rue des écoles :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 19 voix pour et 3 voix contre, décide de contracter un emprunt bancaire sur 10 ans pour les travaux de réaménagement de la rue des écoles pour un montant de 377 000 € et à un taux de 0,45 %.

Deuxième répartition des subventions de fonctionnement :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la subvention de 3 300 € à l'association ARCADE « une terre pour vivre ».

Règlement d'attribution des subventions communales aux associations :

La commission Vie associative et sportive, culture, loisirs et patrimoine a rédigé un règlement d'attribution des subventions communales aux associations et a travaillé aux critères d'attribution de ces subventions.

A compter de cette année, la commune proposera deux demandes de subvention distinctes : de fonctionnement ET exceptionnelle ou événementielle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le règlement d'attribution des subventions communales aux associations.

Règlement intérieur des services périscolaires :

La commission Education et jeunesse a travaillé sur le règlement intérieur des services périscolaires. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce règlement.

Règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires uniquement) :

La commission Education et jeunesse a travaillé sur le règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires uniquement). Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce règlement.

Tarif Tour des Hameaux de Crêts en Belledonne :

Tous les deux ans le Tour des hameaux, randonnée conviviale et gourmande, permet de faire découvrir les hameaux de la commune historique de Saint Pierre d'Allevard.

Cette année, la fin du parcours a été modifiée pour arriver sur la commune historique de Morêt-de-Mailles. Le parcours est prolongé mais porte tout son sens puisqu'il sillonne les sentiers des deux communes historiques de Crêts en Belledonne.

L'inscription comprend les ravitaillements, l'animation et le retour par navette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif du Tour des hameaux comme suit :

- 2 €uros pour les plus de 12 ans,
- Gratuit jusqu'à 12 ans.

Acquisition à titre gratuit de la parcelle F94 lieu dit La Ronzière :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Accepter d'acquérir la parcelle cadastrée section F numéro 94 d'une contenance de 1855 m²,
- Accepter que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Pierre LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la commune et signer l'acte,
- Autoriser Laurent BRUNET MANQUAT à signer tous les documents préparatoires à la cession.

Acquisition à titre gratuit de la parcelle AE1182 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Accepter d'acquérir la parcelle cadastrée section AE numéro 1182 d'une contenance de 93 m²,
- Accepter que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Pierre LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la commune et signer l'acte,
- Autoriser Laurent BRUNET MANQUAT à signer tous les documents préparatoires à la cession.

Règlement et tarifs des marchés de plein air de Crêts en Belledonne :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Retirer la délibération 76/2016 relative à l'organisation du marché de producteurs,
- Approuver la création du marché des producteurs installé sur l'aire du lac de la commune historique de Morêt-de-Mailles et la création du marché du samedi matin sur la place de la commune historique de la commune de Saint-Pierre-d'Allevard,
- Adopter le règlement des marchés,
- Fixer les tarifs par marché à compter du 1er septembre 2021 comme suit :
 - Abonnement trimestriel : 6 € / ml – présence à 100%
 - Abonnement trimestriel : 3 € / ml – présence à 50 %
 - Abonnement annuel : 24 € / ml – présence à 100%
 - Abonnement annuel : 12 € / ml – présence 1 fois / les 2 semaines
 - Abonnement annuel : 8 € / ml – présence 1 fois / les 3 semaines
 - Abonnement annuel : 6 € / ml – présence 1 fois par mois



- Emplacement à la demi-journée :
50 cts/ml

Les abonnements seront recouverts par la commune par émission de titres de recettes en début de chaque période. Les redevances des emplacements « passager » seront encaissées à l'ouverture du marché par un régisseur agissant dans le cadre de la régie communale des droits de places.

- Charger Monsieur le maire de prendre toutes les mesures utiles pour la mise en place du marché,

- Désigner le placier ainsi que le régisseur de recettes et son suppléant dans le cadre d'une nouvelle régie de recettes appelée droit de places des marchés de plein air de la commune de Crêts en Belledonne.

Approbation d'une convention avec le département de l'Isère portant soutien aux projets communaux de lecture publique 2020-2026 :

Les départements ont pour compétence obligatoire le développement de la lecture publique dans les communes de moins de 10 000 habitants. Dans le cadre de l'exercice de cette compétence, le département de l'Isère apporte son soutien à la création et à la gestion des bibliothèques, aux communes qui le demandent.

Afin de formaliser ce soutien, une convention est proposée définissant les modalités de cet accompagnement, tant dans sa dimension financière que s'agissant de l'accès aux ressources de la Médiathèque départementale.

La signature de la convention par la collectivité engage celle-ci à respecter de nombreux points, listés dans le document.

Depuis le 1er janvier 2021, l'adoption de celle-ci conditionne l'acceptation de toute demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention avec le département de l'Isère portant soutien aux projets communaux de lecture publique 2020-2026.

Nouveau guide des pratiques du réseau des bibliothèques du Grésivaudan :

Le réseau des bibliothèques du Grésivaudan doit adopter son nouveau guide des pratiques.

Les modifications et évolutions portent sur :

- La mise à jour de l'organigramme du réseau et du tableau des bibliothèques,
- La mise à jour du tableau des référents,

- Un nouveau tableau sur les règles à appliquer concernant le règlement général sur la protection des données.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le nouveau guide des pratiques du réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

SÉANCE DU 17 JUIN 2021

Deuxième répartition des subventions de fonctionnement :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la subvention de 1 350 € à l'association Guitare en scène.

Prêt de Barnum aux associations :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le prêt de barnums lestés aux associations de son territoire ainsi que la convention.

Tarifs de mise à disposition des salles communales et de matériel :

Considérant la nécessité de mettre à disposition des associations de la commune des clés/badges sécurisés pour accéder régulièrement aux installations communales, considérant le coût de ces clés, considérant que lorsqu'elles sont perdues ou non rendues cela représente un coût pour la collectivité qui doit les remplacer, il est proposé que les associations déposent une caution de 150 € par clés/badges.

Une caution de 500 € sera également demandée pour le prêt de chaque barnum.

Les autres tarifs demeurent inchangés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs.

Convention de mise à disposition et modalités de sécurité pour le prêt des salles communales :

Les modifications suivantes ont été apportées à la convention :

- Les responsables d'association s'engagent à restituer l'ensemble des clés pour inventaire à chaque fin d'année scolaire. En cas de non-restitution des clés et badges, la caution donnée en début de saison sera encaissée.

- Aucune copie de clés ne pourra être faite sans autorisation du Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces modifications de la convention de

mise à disposition et modalités de sécurité pour le prêt des salles communales.

Aide aux familles pour l'apprentissage de la musique :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les aides versées aux familles ainsi que les conditions d'attribution indiquées par la commune pour l'année scolaire 2021-2022.

Maintien de la compétence urbanisme dans le champ de compétence communale :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert automatique de sa compétence en matière d'urbanisme à la Communauté de communes « Le Grésivaudan » et souhaite son maintien dans le champ de compétence de la commune.

Acquisition de parcelles à Pralambé-Coudrai-Ferrand et Tepe-Mouton – engagement préalable à cession :

L'accès au chemin rural longeant la route de Moret et permettant de desservir le massif forestier ainsi que le ruisseau du Ferrand est trop étroit pour permettre à des véhicules de chantier de passer.

Suite au débordement du ruisseau du Ferrand en 1995, une antenne permettant de court-circuiter cet accès avait été créée en urgence par la commune sur deux propriétés privées avec l'accord verbal des propriétaires afin de pouvoir organiser au plus vite les travaux permettant d'effectuer les opérations de sécurisation.

La régularisation foncière de cette antenne n'a jamais été faite. Or, l'élargissement de l'accès historique au chemin rural est très difficile techniquement et très coûteux. La pérennisation de l'antenne est d'autant plus impérative que l'exploitation du massif forestier serait paralysée si l'accès était coupé tout comme le seraient les opérations de sécurisation torrentielles du Ferrand si une nouvelle crue survenait.

L'emprise foncière de l'antenne couvre la parcelle cadastrée G292. Son acquisition permettrait à la commune outre la pérennisation de l'antenne, de supprimer le chargeoir à bois existant et d'en aménager un autre plus fonctionnel.

Les propriétaires sont d'accord pour céder cette parcelle à condition toutefois que la commune procède à l'acquisition de toutes les parcelles leur appartenant dans le secteur pour un coût de 19 000 €.

Par ailleurs, des pourparlers sont en cours afin de rétrocéder les parcelles dont la commune n'a pas l'utilité.



Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Approuver les termes de la convention,
- Approuver le principe de la cession,
- Autoriser Laurent BRUNET-MANQUAT à signer la convention.

Foyer de fond et refuge du Crêt du Poulet – Gestion externalisée de l'exploitation des établissements en saison hivernale par délégation de service public – Lancement de la procédure :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Approuver le principe de confier la gestion de l'exploitation du refuge du Crêt du Poulet à un tiers et de recourir au contrat de délégation de service public.
- Autoriser Monsieur Le Maire à engager la procédure et à signer tout document s'y rapportant.
- Autoriser Monsieur le Maire à négocier éventuellement les offres.

Autorisation donnée au Maire de signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens meubles et immeuble affectés à la compétence eau et assainissement au profit de la Communauté de communes « Le Grésivaudan » :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens meubles et immeuble dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de communes « Le Grésivaudan ».

Tarifs de la garderie périscolaire de l'école primaire pour l'année scolaire :

Le renouvellement des tarifs de la garderie périscolaire pour l'école primaire de Crêts en Belledonne à l'identique est proposé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs.

Tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement Mikado pour l'année scolaire :

Le renouvellement des tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement Mikado à l'identique est proposé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs.

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ EN MAIRIE ET SUR

WWW.CRETS-EN-BELLEDONNE.FR

SÉANCE DU 08 JUILLET 2021

Autorisation de recruter et créer un poste d'apprenti(e) au service administratif :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 voix contre, décide de :

- Autoriser Monsieur le Maire à recruter et créer un poste d'apprenti(e) pour la préparation d'un diplôme de niveau VI (Bachelor de responsables de la communication) à compter du 1er septembre 2021.
- Autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la conclusion du contrat d'apprentissage et à signer tout document de nature administrative, technique ou financière nécessaire.

Tarifs d'inscription à la médiathèque :

A partir du 1er septembre 2021 il est proposé de renouveler les tarifs à l'identique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs.

Convention d'occupation du domaine d'une personne publique – installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables :

En 2020, TE38 a attribué une délégation de service public à la société Easy Charge, dont la filiale SPBRI est en charge de l'exploitation du développement de réseau de bornes publiques, eborn, dont la commune de Crêts en Belledonne fait partie.

La borne est actuellement située sur le parking de la salle des fêtes.

Dans ce contexte de changement d'exploitant, les précédentes conventions d'occupation du domaine public des bornes existantes sont caduques et doivent être remplacées par un nouveau document signé entre la commune et la société de projet SPBRI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver cette convention.

Refacturation des masques lavables aux communes :

Le 24 avril 2020, le Grésivaudan a passé une commande groupée de masques lavables auprès de la société MDB TEXINOV, permettant ainsi à la commune de Crêts en Belledonne de disposer rapidement d'équipements de protection.

Compte-tenu de la situation d'urgence sanitaire liée au contexte de l'époque, aucune convention n'a formalisé cet acte d'achat et la communauté de communes a payé la totalité de la facture.

Il convient aujourd'hui de régulariser la situation et ainsi permettre à la communauté de communes de refacturer à chaque commune la part lui revenant, soit 1,82 € TTC par masque, déduction faite de l'aide de 0,50 € TTC par masque versée par l'Etat et perçue par Le Grésivaudan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la refacturation des 4 000 masques par la communauté de communes Le Grésivaudan pour un montant de 7 280 € TTC.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE DANS L'ÉCHO DES CRÊTS UNE SEULE ADRESSE :

lechodescrets@gmail.com



TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE				
PC 038439 1710025 M1	GIVAUDAN Maxime	Sailles le Bas-38830 -CEB	Modif couverture garage ...	24/02/21
PC 038439 2110005	BLANC TAILLEUR Ludovic	3 Impasse de la Rethaudière-38830-CEB	Maison individuelle	22/06/21
PC 038439 1610022 M1	FABRE Jérémy	Les Jardins de Flora - 38830 -CEB	Implantation de la maison modifiée	11/05/02
PC 038439 2110007	JEAN-PROST Coline	1404 Route de Goncelin- 38830 - CEB	Aménagement d'un logement dans une grange existante	22/06/21
PC 038439 2110009	GALLOIS Ariane	Route du Vernay - Le Chapelat - 38 570 -CEB	Rénovation d'une grange et maison mitoyenne en habitation principale	15/07/21
PC 038439 2110010	SONNTAG BENOIT/ MARCOT . P	Route de la Roche - 38830- CEB	Maison individuelle R+1	15/07/21
PC 038439 2010012 M1	EVEQUE David	132 Rue de l'Eglise -38830-CEB	Cheminée en INOX	08/07/21
PC 038439 1610037 M1	DA CUNHA Fabien	127 Impasse de la Batteuse - 38830 -CEB	Déplacer le muret de retenue des eaux pluviales	17/06/21
DÉCLARATIONS PRÉALABLES				
DP 038439 211 0052	GINET Patrick	263 Route de Rossand - 38570 - CEB	Ouverture d'une fenêtre de cuisine Gris Anthracite avec volet roulant	06/05/21
DP 038439 211 0053	PONT Gérard - PONT Camille	150 Rue Clémenceau - 38830 - CEB	Remplacement portail	06/05/21
DP 038439 211 0055	PETIT Aline	33 rue de la Briquetterie - 38830 - CEB	Clôture	07/05/21
DP 038439 211 0056	BERNARD Gérard	1 Chemin de l'Epine - 38830 - CEB	Prolongation d'un balcon	06/05/21
DP 038439 211 0057	CHAUDET Guy	9 Rue du Planchamp - 38830 -CEB	Appentis dans le prolongement du garage	06/05/21
DP 038439 211 0058	DELAYEN Anne	228 Route d'Allevard - 38830 - CEB	Remplacement fenêtre par une baie vitrée	16/05/21
DP 038439 211 0059	DELAYEN Anne	228 Route d'Allevard - 38830 - CEB	Réfection toiture à l'identique	06/05/21
DP 038439 211 0060	LE BOURHIS Mathieu	758 Route de Marabet - 38570 - CEB	terrasse bois 42 m²	17/05/21
DP 038439 211 0061	LANGARD Pierre-Adrien	36 Chemin de la Combe Fleurie - 38830 -CEB	Modification couleur menuiseries extérieures	06/05/21
DP 038439 211 0062	MILANI Véronique	297 Route du Chaboud - 38830 -CEB	Abri pour Chevaux	06/05/21
DP 038439 211 0064	EXCOFFIER Christophe	164 Rue des 5 Crêts - 38830 - CEB	Clôture 1 rangée de moellons sur le mur de soutènement	20/05/21
DP 038439 211 0066	TAVEL Roland / IFE ECO	276 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Isolation thermique des murs par l'extérieur	17/05/21
DP 038439 211 0067	FERRARI MARC	173 Rue des Coteaux de Rapin - 38830 - CEB	Prolongement PERGOLA existante	06/05/21
DP 038439 211 0068	LARDIERE Jérôme	93 Le Mollard - 38830 - CEB	Reprise mur de soutènement existant + création de dalle + Pergola	27/05/21
DP 038439 211 0069	GERMANAZ Robert	44 Impasse de Grange Neuve - 38830 -CEB	Débarras	07/05/21
DP 038439 211 0070	GERMANAZ Robert	44 Impasse de Grange Neuve - 38830 -CEB	Abri bois Régularisation	06/05/21
DP 038439 211 0071	DI ZANNI Frédéric	13 Impasse les Jardins de Flora - 38830 -CEB	Appentis	07/05/21
DP 038439 211 0072	MOLLICONE Cyrille	594 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Terrasse en bois	06/05/21
DP 038439 211 0074	DAVID-GRIGNOT Jérôme	23 Chemin de Plan Michel - 38570 - CEB	Régularisation Toit pour abriter la terrasse	29/05/21
DP 038439 211 0075	LAVARENNE Olivier	56 Impasse des Forges - 38830 - CEB	Agrandissement bureau	25/05/21
DP 038439 211 0076	Societe PIE / COINDET Alain	493 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	24 Panneaux Photovoltaïques	06/05/21
DP 038439 211 0077	GUYONNET Yoann	3433 Route du Levet - 38830 - CEB	Ravalement de façade	08/07/21
DP 038439 211 0078	HENIN Yannick	91 Rue Beau Pré - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	06/05/21
DP 038439 211 0079	GIRAUD Jean	200 Rue Charvan - 38830 - CEB	Terrasse	30/07/21
DP 038439 211 0080	BARDONE Pierre Olivier	82 Impasse de la Guinguette - 38830 -CEB	Cuisine extérieure	17/06/21
DP 038439 211 0081	PAFUNDI Florian	61 Impasse de la Claire- 38830- CEB	Volets roulants solaires chêne doré	10/06/21
DP 038439 211 0082	NOBLE RAMDALL Amélie	11 Rue des 5 Crêts-38830-CEB	Suppression grillage + brise vue: surélévation muret existant	17/06/21
DP 038439 211 0083	MOURIER-GAILLARD Hélène	80 Route du Levet - 38830- CEB	Ravalement de façade + ouverture fenêtre	10/06/21
DP 038439 211 0084	POLLET Nicolas	489 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques	10/06/21
DP 038439 211 0085	COLIN Sébastien	136 Rue des 5 Crêts - 38830 - CEB	Clôture	17/06/21
DP 038439 211 0086	TANGUY Alain	20 Rue du Saujet - 38830 - CEB	Changement des tuiles type Jacob standard avec pose écran sous toiture	10/06/21
DP 038439 211 0087	REVISO chez COURTOIS Florence	104 Avenue d'Uriage - 3883 -CEB	Isolation extérieure / façade bas couleur STO 71227 beige clair	11/06/21
DP 038439 211 0089	NOBLE RAMDALL Amélie	11 Rue des 5 Crêts-38830-CEB	surélévation mur existant en moellon 2 m	17/06/21
DP 038439 211 0090	PLAS Frédéric	225 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Régularisation portail et grillage	24/06/21
DP 038439 211 0091	DIDELLE Jean - Louis	Route du levet - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	10/06/21
DP 038439 211 0092	PORTE Joseph	1518 Route de Goncelin- 38830 - CEB	Changement des fenêtres et volets roulants	11/06/21
DP 038439 211 0093	PONT Gérard	150 Rue Clémenceau - 38830 - CEB	Réflexion de la murette	11/06/21
DP 038439 211 0094	PRAMATTON Valérie	53 Rue de la Claire- 38830 - CEB	Volets roulants blancs	08/07/21
DP 038439 211 0097	CERRONE Mehdi	18 Impasse du Poutaz - 38830 -CEB	Changt huisseries fenêtre/porte fenêtre - fenêtre/baie vitrée	23/06/21
DP 038439 211 0098	DAILLY Michel	163 Grand Rue - 38830 - CEB	Remplacement d'un portillon par un portail	17/08/21
DP 038439 211 0099	REYMOND Thierry	131 Chemin du Bérout - 38830 - CEB	18 Panneaux photovoltaïques	09/07/21
DP 038439 211 0100	BARDONE Pierre Olivier	82 Impasse de la Guinguette - 38830 -CEB	Installation de panneaux photovoltaïques	30/07/21
DP 038439 211 0101	OBERLECHNER Valérie	577 Route des Teppes - 38570 - CEB	Abris Démontables	30/07/21
DP 038439 211 0104	BRUNETMANQUAT Laurent CEMAP	Chemin de plan Michel - 38570 - CEB	Division en vue de construire	05/08/21
DP 038439 211 0107	MAGNOLON Jade	210 Rue Champ Sappey - 38830 - CEB	Création d'un muret avec palissades	02/08/21
DP 038439 211 0108	ALLAERT Fabrice	212 Route d'Allevard - 38830 - CEB	Agrandissement cabanon	09/07/21
DP 038439 211 0109	GARCIA Manuel	121 Rue de Vaugraine - 38830 - CEB	Division en vue de construire	06/08/21
DP 038439 211 0110	ALLAERT Fabrice	212 Route d'Allevard - 38830 - CEB	Changement de la porte d'entrée	29/07/21
DP 038439 211 0111	JUBARD Vincent	525 Avenue d' Uriage - 38830-CEB	Remplacement volet bois par volet roulant	13/07/21
DP 038439 211 0112	HENQUIN Dominique	235 Rue des Coteaux de Rapin - 38830-CEB	Extension	09/07/21
DP 038439 211 0113	MARTINEZ Laurence	1669 Route de Goncelin - 38830 - CEB	Réfection toiture, aménagement des combles	13/07/21
DP 038439 211 0115	BRUN Jean - Louis	75 C Impasse Galissar - 38570- CEB	Rénovation toiture + fenêtre de toit	02/08/21
DP 038439 211 0118	SIBILLE Alain	125 Impasse du Barioz - 38830 - CEB	Rénovation façade	02/08/21
DP 038439 211 0119	KOTOY Patrick	151 Rue Georges Clémenceau - 38830 -CEB	Peinture des ouvrants	03/08/21



RÉPERTOIRE

EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15
le vendredi de 8h30 à 12h30. 40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans
147 rue du Pré de l'Homme – Crolles
Tél. : 04.76.08.08.70
Rue de la Ganterie – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.85

ADEF - Antenne de Concelin

Tél. 04.76.13.21.21

FAMILLE

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot
Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés. Ouverture le mardi matin de 8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.
laep.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, l'après-midi, au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre rendez-vous au secrétariat du Centre Médico-Social René Cassin à Pontcharra au 04.76.97.32.52.

Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles
Tél. 04.76.33.05.89

RAM (Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Allevard)

Permanences - Nathalie BORRAS - RAM du Pays d'Allevard CC Le Grésivaudan
06.33.63.74.76 ou sur rendez-vous :
ram.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans
Tél. 06.88.41.11.43

AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.00

SASEP (Service d'Accompagnement Socio-Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les parents et leurs enfants (3 à 12 ans)
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL

Caroline CLEMENT, Cécile GRANGEON,
Chloé GREZE, Bérangère ORFEUVRE
65 rue du Lac – Tél. 04.76.97.77.40

CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN
46 rue du Lac – Tél. 04.76.97.54.52

PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. 04.76.97.50.53

OPTICIEN

Optique du Lac – 74 rue du Lac
Tél. 04.76.40.52.72

CABINET PSYCHOLOGIQUE

Ludovic GADEAU
Tél. : 04.76.45.81.44 – 204 Grand Rue

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Masseurs-kinésithérapeutes
Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François LADRANGE, Clément GOUYON
Tél. : 04.76.78.63.79 – rue Jules Ferry
Sébastien PELLOUX
Tél. : 04.76.97.20.86 – 50 place de la Mairie

OSTÉOPATHE – KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI
Tél. : 06.14.09.45.02 – 68 rue du Lac

CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON, Anne RINGOT
Tél. : 04.76.97.24.41 – 180 Grand Rue

CABINET DES INFIRMIERS

- Permanences téléphoniques de 11h à 12h et répondeur de 8h à 19h – Tél. 04.76.45.02.19
- Soins urgents le jour même : 06.74.86.43.51
- Possibilité de rendez-vous.
- Soins à domicile 24h/24 et 7j/7j.

ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830
CEB Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT – 8 place du Foyer 3883
CEB Tél 06.62.73.70.12

PEDICURE – PODOLOGUE

Mathilde DUPUY – Tél. 06.78.47.63.05 – 68 rue du Lac 38830 CEB

VÉTÉRINAIRE A DOMICILE

Jean-Christophe Cauchy – Tél. 07.86.24.13.31
info@levetochezsoi.fr / www.levetochezsoi.fr

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

- Allevard, en mairie, jeudi 9h/11h30
- Pontcharra, maison de l'emploi, jeudi 14h/16h (semaine paire)
- Concelin, en mairie, mardi 13h45/14h45 (semaine impaire)

Téléphone : 3646

du lundi au vendredi de 8h à 17h - ameli.fr 24h/24h
Courrier : 2 rue des alliés - 38045 GRENOBLE CEDEX 9

ASSISTANTES SOCIALES

Mairie de Saint Pierre d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.32.52

CAF

Permanence le 1^{er} et 3^e lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison des Services 33 rue de la ganterie 38530 Pontcharra

TRESOR PUBLIC

10 avenue Louaraz – Allevard
Tél. : 04.76.97.51.14

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h.

RETRAITE

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au :

0820 200 014

ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée de 8h à 12h et de 14h à 18h30.

Mardi et jeudi de 14h à 18h30

Tél. 04.76.97.12.52

RAMASSAGE

DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule. S'inscrire en mairie.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi et vendredi pour le centre bourg de Saint Pierre d'Allevard ; uniquement les mardis pour tous les hameaux de Crêts en Belledonne.

Conteneurs de tri sélectif : (Point d'Apport Volontaire) Morétel de Mailles : parking de l'ancienne mairie, du cimetière, de la base de Loisirs de l'Aire du Lac et de la route des Teppes. / Saint Pierre d'Allevard : Rapin (parking), Place du Foyer, stade, déchetterie, Sailles le Bas (RD525). www.sibreca.fr

DROITS ET DÉMARCHES

Permanences juridiques

Le 3^e mardi du mois de 17h30 à 19h en mairie d'Allevard. Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

Permanences

Conciliateur de justice

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h en mairie d'Allevard.
Rendez-vous au 04.76.97.50.24

LOGEMENT

ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

CAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

Commune historique de Saint Pierre d'Allevard
24 av.de Savoie à Allevard Tél. : 04.76.97.53.54

ENEDIS (électricité)

Commune historique Morétel de Mailles
Tél. : 09.72.67.50.38

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

04.76.45.18.50

- Mardi de 16h00 à 18h30
- Mercredi de 10h00 à 12h et de 15h00 à 18h30,
- Vendredi de 15h00 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h00
- Horaires vacances : Mercredi matin et après midi, heures habituelles, vendredi de 16h à 19h

MAIRIE

MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h, fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 04.76.45.11.10 – Fax 04.76.45.07.20
cretsenbelledonne@mairieceb.fr
www.cretsenbelledonne.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.
Tél. : 04.76.45.11.10

PERMANENCE PARLEMENTAIRE DE CATHERINE KAMOWSKI

Député de l'Isère

1 rue Conrad Killian 38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tél. : 04.76.94.28.25
Mail : circo3805@gmail.com